



RAPPORT D'ACTIVITÉS 2024



Mais que fait Cœur de Savoie ?

Les compétences de la Communauté de communes sont très diverses et couvrent un large champs d'actions et de services.





**UN TERRITOIRE AU
SERVICE DE SES
HABITANTS**



Petite enfance
Parentalité



Enfance - jeunesse



Personnes âgées
CIAS



Ludothèque



Information
jeunesse



Sport, culture

La politique en faveur de la petite enfance en Cœur de Savoie s'appuie sur un réseau diversifié de structures et d'actions coordonnées. L'année 2024 a été marquée par des initiatives partenariales, des échanges entre professionnels et des événements fédérateurs qui ont renforcé l'accompagnement des familles. Ces démarches traduisent une volonté constante d'assurer un accueil de qualité et un soutien adapté aux parents du territoire.

Soirée visio-conférence « 1ère rentrée à l'école maternelle »

Cette rencontre virtuelle a été proposée en juin, à toutes familles concernées par une rentrée à l'école pour leur enfant. Cette soirée partenariale a été animée par plusieurs professionnelles de la petite enfance : une animatrice d'un relais petite enfance, une directrice de crèche, une enseignante de maternelle et une thérapeute spécialisée dans la famille. Une quinzaine de parents a participé à cet évènement. Ils ont pu recevoir de l'information sur les différentes démarches à effectuer (inscriptions périscolaire, accueil de loisirs, transports scolaires...) et surtout partager leurs interrogations et leurs craintes à l'approche de cette échéance importante.

Ce temps d'échanges nous montre l'importance d'accompagner les familles dans les moments forts de la parentalité. Cette initiative sera renouvelée !

Echanges inter-structures petite enfance

Dans le cadre d'un projet de stage d'une élève éducatrice de jeunes enfants, un projet d'échanges inter-structures a été lancé au sein du service petite enfance. Grâce à un outil de partage virtuel, nous avons recensé les professionnelles petite enfance de Cœur de Savoie pouvant proposer un atelier ou une animation à une autre structure petite enfance du territoire. Plusieurs professionnelles ont répondu à l'appel. Ainsi, une collègue a pu animer un cycle d'ateliers « maquillage sensoriel » dans une crèche, une autre est allée proposer des temps d'animation « marionnettes à doigts » dans deux autres établissements. Nos professionnelles ont du talent !



2024 en chiffres

Gestion directe par la Communauté de communes

- 5 multi-accueils (99 places) et une halte-garderie (15 places)
- 224 enfants accueillis au sein des établissements d'accueil du jeune enfant - Dont 43 enfants accueillis à la halte-garderie
- Rentrée de septembre 2024 : 62 nouveaux enfants accueillis
- 4 Relais Petite Enfance : 532 familles reçues
- 198 assistantes maternelles agréées
- 2 Lieux d'Accueils Enfants Parents (LAEP)

Gestion associative soutenue financièrement par la Communauté de communes

- 2 multi-accueils gérés par le Petit Poucet (41 places)
- 104 enfants accueillis par le Petit Poucet
- 2 LAEP : 1 géré par la Partageraie et 1 géré par La Petite Maison
- 1 Relais Petite enfance géré par la Partageraie : 79 familles reçues et 31 assistantes maternelles

Au total : 328 enfants accueillis en 2024 dans les 8 établissements gérés ou soutenus par la Communauté de communes

Ces services bénéficient de financements de la CAF et la MSA

Les 30 ans du LAEP de la Petite Maison

L'automne 2024 a marqué les 30 ans de la création de la Petite Maison, Lieu d'Accueil Enfants Parents à gestion associative financé par la CAF et la Communauté de communes Cœur de Savoie. L'association a souhaité marquer l'événement en organisant une matinée récréative et festive pour les familles ayant de jeunes enfants.

Les 40 ans du Petit Poucet

La crèche Le Petit Poucet a fêté ses 40 ans et les premiers bébés sont aujourd'hui, pour certains, devenus parents à leur tour.

Pendant toutes ces années, la crèche s'est agrandie pour aujourd'hui pouvoir proposer 41 places et accueillir jusqu'à une centaine de familles, tout en conservant les valeurs associatives historiques.

Les parents/adhérents, enfants et salariés se sont donc retrouvés pour partager un moment de convivialité autour d'un repas partagé et d'animations diverses. L'occasion d'échanger sur les projets et perspectives à venir pour les prochaines années.



En 2024, le service enfance a poursuivi ses missions pour répondre aux besoins croissants des familles, tant en termes de capacités d'accueil que de qualité des prestations. Les réflexions engagées sur de nouveaux aménagements, l'élaboration du futur pôle enfance et les actions en faveur de l'inclusion témoignent de l'ambition de la collectivité : offrir des services éducatifs accessibles, adaptés et innovants, en cohérence avec l'évolution du territoire.

Les principaux chantiers menés en 2024 :

- Réflexion avec la commune des Marches/Porte-de-Savoie sur l'augmentation des capacités d'accueil pour les enfants de moins de 6 ans afin de pouvoir répondre au mieux aux demandes des familles sur cet accueil de loisirs.
- Travail en réseau et mise en place d'actions transversales entre les différents ALSH, les différents services de la Communauté de communes Cœur de Savoie et les partenaires (voir page 9).
- Réflexion sur les différents projets d'aménagements de locaux pour améliorer les conditions d'accueil et répondre au mieux aux besoins des familles.
- Travail lié à la construction du futur pôle enfance sur la commune de Valgelon La Rochette (voir page 10).
- Implication dans le réseau « Animation » et dans l'organisation de la journée départementale initiée par la CAF, le SDJES et la MSA.
- Evolution de la rémunération des animateurs occasionnels afin de répondre en partie aux problématiques de recrutement des équipes.
- Travail sur l'amélioration de la qualité des goûters fournis aux enfants dans le cadre des ALSH (voir page 10).

Partenariats développés / partenaires associés :

Des rencontres régulières entre les techniciens du Pôle services à la personne permettent d'échanger sur les enjeux communs et d'étayer les réflexions.



2024 en chiffres

Gestion directe par la Communauté de communes

Capacités d'accueil sur les 4 sites :

- Mercredis : 310 places
- Vacances : 320 places

Nombre total d'enfants différents accueillis sur les 4 sites :

- Mercredis : 1 121 enfants
- Vacances : 1 360 enfants
- Séjours : 72 enfants

Nombre total d'enfants bénéficiant du service : 1 738

Gestion associative La Partageraie* soutenue financièrement par la Communauté de communes

Capacités d'accueil :

- Mercredis : 52 places
- Vacances : 72 places

Nombre total d'enfants différents accueillis :

- Mercredis : 207 enfants
- Vacances : 322 enfants
- Séjours : 35 enfants

Nombre total d'enfants bénéficiant du service : 373

Sur l'ensemble du territoire Cœur de Savoie, les 5 centres de loisirs accueillent au total plus de 1 682 enfants durant les vacances scolaires et 1 428 enfants sur les mercredis.

* secteur Saint-Pierre-d'Albigny

Ces services bénéficient de financements de la CAF et la MSA

Tout au long de l'année 2024, le service enfance a mené de nombreux projets en transversalité avec les différents services de la Communauté de communes afin de contribuer à la qualité d'accueil, à une gestion efficace du service et au développement de projets :

- avec le service agriculture sur un projet autour de l'alimentation,
- avec les services mobilité et environnement pour la mise en place d'actions au sein des accueils de loisirs,
- avec le service information jeunesse sur la formation des animateurs et l'accompagnement des stagiaires BAFA sur les accueils de loisirs,
- au sein du Pôle services à la personne afin de poursuivre la mise en œuvre d'actions transversales à destination des enfants, des jeunes, des familles et des personnes âgées. Ces actions s'inscrivent dans le cadre de l'appel à projet « Grandir en milieu rural » de la MSA.

Le service a également travaillé en lien avec le pôle ressource handicap de la FOL sur la question de l'accueil des enfants porteurs de handicap.



Futur pôle enfance à Valgelon-La Rochette : choix du maître d'œuvre

Le 16 mai 2024, le conseil communautaire a entériné le choix définitif du maître d'œuvre qui aura en charge la conception et la construction du futur pôle enfance sur le secteur de Valgelon-La Rochette.

À l'issue d'une procédure de concours qui aura duré 10 mois, la Communauté de communes et la commune de Valgelon-La Rochette ont choisi de confier ce projet au cabinet d'architecte Design & Architecture basé à Grenoble.

Ce futur équipement accueillera, d'ici 2026, les enfants des écoles la Neuve et les Grillons durant les temps périscolaires du matin, du midi et du soir, ainsi que l'ensemble des enfants du secteur de la Rochette et du Val Gelon inscrits au centre de loisirs extrascolaire intercommunal des mercredis et vacances scolaires. Sa capacité d'accueil permettra de répondre aux besoins de la population en matière de modes de garde pour les 3-11 ans, tout en favorisant fonctionnalité, durabilité et confort.

À travers le choix du projet porté par Design & Architecture, les deux collectivités ont souhaité mettre l'accent sur l'empreinte carbone de ce futur équipement, son intégration dans l'environnement de Valgelon-La Rochette et la fonctionnalité des espaces proposés.

Ce pôle enfance est une des briques d'un projet global de « pôle famille » sur le secteur de La Seytaz, porté conjointement par la commune et la Communauté de communes.



Changement de fournisseur pour les goûters des enfants

Depuis plusieurs années, les repas servis aux enfants qui fréquentent les accueils de loisirs de Cœur de Savoie, sont préparés et livrés par la société Leztroy, implantée à Faverges en Haute-Savoie. La Communauté de communes a choisi de faire appel à la société Leztroy pour les goûters. Ces nouveaux goûters, composés de fruits, laitages ou pâtisseries « faites maison », respectent l'équilibre alimentaire des enfants. Ils sont établis en lien avec le repas du midi et respectent les quantités préconisées en fonction de l'âge des enfants.

Durant l'année 2024, la ludothèque a poursuivi son action en maintenant l'ouverture au public à Valgelon-La Rochette permettant ainsi le prêt de jeux et des animations sur place à destination des familles et des professionnels. Les permanences délocalisées sur le territoire avec le Ludo'bus, répondent toujours aux besoins des usagers avec un accès facilité au service.

Les faits marquants de l'année 2024

- Les permanences délocalisées ont connu un grand succès auprès des familles comme des partenaires ou structures diverses.
- Depuis plusieurs années, le nombre de passages et le nombre de prêts de jeux à la ludothèque ou lors des permanences délocalisées augmentent, justifiant l'intérêt du service de la part des familles du territoire.
- L'augmentation de la fréquentation et des prêts de jeux en 2024 est moins importante que les années précédentes. Ceci s'explique notamment par le maintien à l'identique des heures d'ouverture au public.

Mise en place d'animations à la ludothèque et sur le territoire

- Animation d'été sous les arbres devant la ludothèque.
- Animations et soirées jeux à la ludothèque et dans plusieurs communes du territoire.
- Partenariat avec le service déchets de la Communauté de communes pour la mise en place d'une « zone de gratuité » lors de la fête du jeu (les familles avaient la possibilité de donner des jeux dont elles n'avaient plus l'utilité et d'en prendre d'autres)

2024 en chiffres

- 1146 h d'ouverture au public
- Augmentation de la fréquentation de 18 % à la ludothèque, et de 2% au Ludo'bus
- 1 894 adhérents actifs pour 512 adhésions familles et 69 adhésions collectivités ou associations (diminution de 2.5 %)
- Des adhérents résidents dans 39 communes du territoire
- 6 627 jeux empruntés (6 523 en 2023)



Une fête du jeu réussie

La 8ème édition de la fête du jeu s'est déroulée le samedi 28 septembre 2024 à Valgelon-La Rochette. A cette occasion, les différents services à la personne de la Communauté de communes Coeur de Savoie se sont mobilisés pour proposer de nombreux espaces de jeu. Malgré des conditions météo pluvieuses, près de 400 personnes de tous âges, venues de tout le territoire, ont ainsi pu profiter des animations proposées. Cette année, le service mobilité s'est associé à l'équipe pour proposer des parcours vélo enfant ainsi que des essais de Vélos à Assistance Électrique. Une zone de gratuité a également permis aux familles de venir déposer leurs anciens jeux et d'en récupérer d'autres : 143 jeux ont ainsi été échangés !

La mise en œuvre de la politique jeunesse s'est poursuivie en 2024 à travers une diversité de projets portés par les espaces jeunes, le service Info Jeunes et les associations partenaires. Les actions menées ont permis de favoriser l'engagement citoyen, de renforcer l'accès à l'information et de multiplier les occasions de socialisation et d'expression pour les 11-25 ans. Ce dynamisme reflète la volonté de la collectivité d'accompagner la jeunesse dans son autonomie et son épanouissement.

Tour d'horizon des projets menés en 2024 par les structures jeunesse du territoire :

Espace jeunes à Chamoux-sur-Gelon

- **Les journées organisées avec l'IME Saint Réal** : afin de sensibiliser les jeunes à la différence sous toutes ses formes et favoriser ainsi l'inclusion en participant au mieux vivre-ensemble.

Espace jeunes à La Rochette

- **Projet citoyenneté** réalisé dans le cadre du Conseil Départemental Jeunes. Une action réalisée en collaboration avec le club théâtre pour la réalisation de saynètes autour du harcèlement. Une vidéo a été créée suite à cette action.

Espace jeunes à Montmélian

- **Projet « Solidarité »** en partenariat avec le relais alimentaire de Montmélian et le service jeunesse de la ville de Montmélian. 8 jeunes de 11 à 15 ans ont participé à ce projet : collecte alimentaire au collège et au supermarché, confection et vente de décorations de Noël, aide à la confection et à la distribution des colis de Noël aux familles.
- **Projet « Festival Cœur de Savoie en vert »** avec 6 jeunes très engagées autour des enjeux environnementaux et de lutte contre le réchauffement climatique. Le festival a eu lieu le 5 octobre 2024 à Montmélian.
- **Atelier théâtre** hebdomadaire avec 23 jeunes de 11 à 17 ans. Deux sorties spectacles ont été organisées : un spectacle d'impro en décembre et une pièce de théâtre en juin. Grâce à ce groupe, des projets voient le jour, comme le projet « Harcèlement », destiné à tous les élèves de 6^{èmes}. Ainsi, le groupe de théâtre a joué des extraits de leur pièce intitulée « Mouton noir », autour de laquelle des débats de pairs à pairs ont été organisés, ainsi qu'une soirée à destination des parents pour les sensibiliser et libérer la parole à ce sujet.
- **Projet « Jeu de rôle grandeur nature »** dont l'aboutissement aura lieu à l'automne 2025 au lac de Carouge à Saint-Pierre-d'Albigny.

2024 en chiffres

3 espaces jeunes gérés directement par Cœur de Savoie :

- Nombre d'inscriptions au total : 1 714
- Nombre de jeunes différents inscrits sur les 3 espaces jeunes : 570
- Une majorité de 11-14 ans, avec une bonne répartition filles/garçons
- Nombre de familles touchées : 485
- QF les plus représentés : en majorité ceux allant de 1051 à 1850 et plus
- Nombre de séjours encadrés été 2024 : 6 dont 3 en commun et une dizaine de projets

Gestion associative La Partageraie* soutenue financièrement par Cœur de Savoie :

- Nombre d'inscriptions au total : 571
- Nombre de jeunes différents inscrits : 185
- Une majorité de 10-14 ans
- Nombre de familles touchées : 152
- QF les plus représentés : en majorité ceux allant de 1051 à 1850 et plus
- 6 séjours dont 1 projet jeune (départ pour l'Allemagne)

* secteur Saint-Pierre-d'Albigny

Ces services bénéficient de financements de la CAF et la MSA

Info Jeunes Cœur de Savoie

- *Des actions de prévention dans les trois collèges du territoire*, sur les thématiques suivantes : usage des écrans, sexualité, harcèlement. Actions menées en partenariat avec les espaces jeunes, les éducateurs de la prévention spécialisée, la Partageraie et les assistantes sociales des collèges.
- *Accompagnement de 20 jeunes dans leur première expérience professionnelle* avec l'animation de 2 ateliers autour de la rédaction de CV et la préparation à un entretien d'embauche.

Espace jeunes et info jeunes gérés par La Partageraie

- *Un projet jeune « départ pour l'Allemagne »* : 15 jeunes ont pu découvrir la ville allemande de Setten jumelée avec Saint-Pierre-d'Albigny.
- Organisation d'une session rap et d'une activité rafting dans la cadre du *projet Respiration*.
- *Des soirées débats à thème*
- 17 séances organisées dans le cadre du *partenariat avec l'IME Saint-Réal* (une convention existe depuis 2022), 5 jeunes ont pu être accompagnés dans la sensibilisation accrue aux outils numériques.
- *Engagement citoyen des jeunes* : participation à de nombreux temps de réflexion et d'aide pour La Partageraie (participation à l'Assemblée Générale, participation à la soirée des droits de la femme, Cuisine du monde...) avec 8 temps forts pour 96 jeunes.

Séjours et mini camps organisés par les espaces jeunes

Les séjours et mini camps sont l'occasion pour les jeunes d'expérimenter de nouvelles manières d'être en collectif, et représente un moment en dehors de la famille sur un temps plus ou moins long. C'est aussi l'occasion de découvrir un endroit, des pratiques sportives, culturelles ou autres : une découverte du monde, de soi et des autres !

En 2024, une douzaine de séjours, mini camps et nuitées a été organisée par l'ensemble des espaces jeunes (dont La Partageraie).

Les mercredis

L'ouverture des espaces jeunes le mercredi s'est généralisée sur l'ensemble du territoire en 2024. Les jeunes sont accueillis afin de participer à des activités, partager des moments conviviaux, préparer les prochaines vacances, réfléchir à leurs envies de projets.

En chiffres

Information jeunesse :

- 25 jeunes accueillis sur les chantiers jeunes
- lancement dispositif d'aide à la mobilité : 36 aides financières allouées
- Formation BAFA : 31 stagiaires formés
- La Partageraie : 81 permanences avec 412 passages et 201 jeunes différents touchés - 6 chantiers jeunes touchant 38 jeunes



Le partenariat avec les 3 collèges du territoire

Ce partenariat permet à l'ensemble des animateurs d'être présents au quotidien auprès des jeunes et favorise ainsi la création d'un lien de confiance en proposant des activités créatives (escape game thématique, atelier sur le développement des compétences psychosociales, création d'un journal, jeux divers et variés) ou des activités libres (foyer).

Les espaces jeunes, tout comme les Info'Jeunes, participent également activement au CESCE (Comité d'Éducation à la Santé, à la Citoyenneté et à l'Environnement) dans la réflexion et la mise en œuvre d'actions de sensibilisation tout au long de l'année.

3ème édition du Budget participatif jeunes, « J'agis pour le climat en Cœur de Savoie ».

4 groupes de jeunes engagés dans la démarche :

- projet « Festival Cœur de Savoie en Vert » : 6 jeunes concernés, accompagnés par l'espace jeunes de Montmélian.
- projet de sensibilisation à la gestion des déchets portés par 8 jeunes du Conseil Municipal Jeune (CMJ) de Coise, accompagnés par le service Info Jeunes.
- projet « Animal » visant à sensibiliser la population à la disparition de certaines espèces dû au changement climatique, porté par 7 jeunes accompagnés par l'espace jeunes de Montmélian.
- projet de végétalisation de l'espace public (parc pour enfants), réalisé par le CMJ de Fréterive.

« Point écoute jeunes » Cœur de Savoie : un nouvel outil au service des familles



La Communauté de communes, le Département de la Savoie et la CAF de Savoie ont collectivement validé la création et le soutien financier d'un point écoute jeunes sur le territoire Cœur de Savoie. Chaque « Point écoute » fonctionne selon les mêmes modalités : des professionnels de l'écoute reçoivent dans les meilleurs délais et gratuitement des jeunes, des parents ou des cellules familiales au complet rencontrant un besoin de parler, d'être entendus, et de comprendre

des situations personnelles ou familiales qu'ils traversent, chargées de tensions ou d'émotions. Les équipes d'écoutes sont présentes dans quatre lieux du territoire au sein de locaux prêtés par les communes.

La Communauté de communes soutient ce dispositif à hauteur de 10 000 € par an.



Renouvellement du label Information Jeunesse

Courant mars 2024 le service jeunesse Cœur de Savoie a renouvelé son label Info Jeunes à destination des 11/25 ans et des parents.

Ce label est délivré par l'Etat pour une durée de six ans. Il confère au niveau local une meilleure visibilité et permet d'appartenir à un réseau d'acteurs des politiques jeunesse, éducatives et d'insertion professionnelle.

Le service Info Jeunes Cœur de Savoie intervient et informe sur les thématiques comme : l'emploi, la formation, l'orientation, la prévention, la mobilité internationale... et propose de nombreuses actions à destination des jeunes du territoire et de leurs familles : les forums des métiers, la formation BAFA, le passeport baby sitter, les escape game au collège sur la vie affective et la sexualité, les chantiers jeunes, l'aide aux CV, le mois du numérique, le coup de pouce mobilité...

Le CIAS Cœur de Savoie a poursuivi en 2024 son engagement auprès des personnes âgées en favorisant leur maintien à domicile et en valorisant les professionnels de l'aide et du soin. L'année a notamment été marquée par une semaine dédiée aux aides à domicile et par la préparation de la réforme nationale des Services d'Autonomie à Domicile. Ces actions s'inscrivent dans une volonté de renforcer la qualité des accompagnements tout en reconnaissant le rôle essentiel des intervenants de terrain.

Le CIAS Cœur de Savoie a participé activement à la Semaine des aides à domicile et des soignants du 11 au 15 mars 2024

Face aux enjeux liés aux ressources humaines dans le secteur médico-social, un groupe de travail s'est constitué sous l'impulsion du CLIC, regroupant différents acteurs du territoire : ADMR, CIAS Cœur de Savoie, Bulle d'Air, Maison des Réseaux de Santé de Savoie, Communauté Professionnelle Territoriale de Santé et Respect 73. L'objectif était d'aborder les thématiques du recrutement, de la formation et de la valorisation des métiers d'aide à la personne.

Une semaine placée sous le signe du bien-être

Conscients de l'importance de prendre soin des professionnels qui accompagnent quotidiennement des personnes en situation de dépendance, les organisateurs ont souhaité offrir un moment de bien-être aux aides à domicile. Ainsi, du 11 au 15 mars 2024, des ateliers «mouvement-bien-être» et «massages» ont été proposés à différents endroits du territoire : Les Marches, Betton-Bettonet et Saint-Pierre d'Albigny. Au total, une quarantaine de professionnels a bénéficié de ces sessions, qui leur ont permis de mieux appréhender l'importance de leur propre bien-être pour pouvoir assurer leur mission dans les meilleures conditions.

Valorisation des professionnels : un message fort

En reconnaissance de leur engagement quotidien, chaque participant s'est vu offrir un autocollant repositionnable de type caducée arborant la mention «Je suis une profession essentielle». L'objectif ? Rendre visibles ces travailleurs indispensables et leur offrir une reconnaissance bien méritée lors de leurs tournées.

Cette première édition en Combe de Savoie est une belle réussite et pose les bases d'un engagement renouvelé pour valoriser et soutenir les professionnels de l'aide à domicile.

2024 en chiffres

- 43 aides à domicile sur l'année
- 431 personnes ont bénéficié du service d'aide à domicile
- 11 985 repas livrés sur le secteur de Chamoux-sur-Gelon et de Valgelon-La Rochette
- 65 personnes ont bénéficié du service de portage de repas à domicile sur ces deux mêmes secteurs
- 392 colis de Noël distribués sur le secteur de Chamoux-sur-Gelon

Ce service bénéficie de financements du Département



Evolution de l'organisation du territoire pour le maintien à domicile des personnes âgées

Les Services de Soins Infirmiers à Domicile (SSIAD) et les Services d'Aide et d'Accompagnement à Domicile (SAAD) sont appelés à disparaître au profit des SAD mixtes. Cette démarche s'inscrit dans le cadre des dispositions de la loi de financement de la sécurité sociale de 2022 et de son décret d'application de juillet 2023, relatifs aux Services d'Autonomie à Domicile (SAD).

Cette réforme représente une évolution majeure dans l'organisation des services d'autonomie à domicile. Elle vise à renforcer la qualité et la cohérence des prestations au profit des personnes âgées, tout en simplifiant l'organisation des acteurs du territoire. Le CIAS et le CCAS s'engagent pleinement dans cette transformation afin d'assurer une mise en œuvre efficace et rapide du SAD mixte.

La mise en œuvre de cette réforme impactera rapidement le CIAS Cœur de Savoie qui gère le SAAD et le CCAS de Valgelon-La Rochette qui porte le SSIAD. À compter du début de l'année 2025, ces deux services travailleront ensemble, avec l'appui d'un cabinet extérieur, à l'élaboration d'une convention. L'ADMR d'Aiton sera partenaire de cette réflexion en tant que gestionnaire du SSIAD sur le secteur de Chamieux-sur-Gelon.

Puis, à partir de 2026, ils œuvreront à la création du futur Service d'Aide à Domicile (SAD) mixte.



Pour un accès à la culture pour tous au plus près des habitants

En 2024, la Communauté de communes a poursuivi sa dynamique d'action culturelle, en proposant des événements variés, accessibles, et répartis sur l'ensemble du territoire.

La saison estivale a été marquée par le succès renouvelé des Cinés sous les étoiles, avec 10 projections en plein air cofinancées avec les communes ou associations locales. Dans le cadre du Mois du Développement Durable, une soirée exceptionnelle a été organisée à Chamoux-sur-Gelon, autour du documentaire « La théorie du boxeur », qui aborde les enjeux de l'alimentation et des pratiques agricoles. Un temps d'échange animé par le service alimentation a permis une réflexion collective, enrichie par la participation active d'agriculteurs du territoire.

Plusieurs actions partenariales ont également permis de diversifier l'offre culturelle :

- à Montmélian, le spectacle du Nouvel An, proposé sur deux soirées dont l'une financée par la Communauté de communes, a réuni un large public, familial et intergénérationnel, remplissant à deux reprises la salle de 800 places.
- à Chamousset, en partenariat avec l'Espace Malraux – Scène nationale, plus de 100 spectateurs ont découvert « Hold Up », un spectacle percutant de danse urbaine (krump), salué pour son originalité.
- à Coise, le festival Chap'en Fête a accueilli le spectacle familial « Les frangines du guidon » en collaboration avec Topicha et Thomas Comby. Près de 120 personnes ont répondu présentes.
- le projet « Chansons sur un plateau », mené pour la deuxième année consécutive avec la Compagnie du Serpent à Plumes, a offert une parenthèse artistique à 20 bénéficiaires du CIAS, avec des concerts intimistes directement à domicile. Cette tournée s'est conclue par un spectacle final à Valgelon-La Rochette, réunissant près de 100 personnes âgées et des enfants de l'accueil de loisirs, dans un esprit de partage intergénérationnel.



Soutiens financiers en 2024 : 69 012 €

- Soutien à 3 événements culturels : 7000 € (Les Sons du lac, Livres en Marches et le festival Two gates à Porte-de-Savoie)
- Subvention aux 3 collèges pour les actions/projets culturels et/ou sportifs : 20 350 €
- Soutien par le biais de subventions ou fonds de concours aux 3 écoles de musique municipales (Saint-Pierre-d'Albigny, Montmélian et Valgelon-La Rochette)

Enfin, l'année s'est enrichie de trois spectacles de plein air au plus près des habitants :

- deux représentations du spectacle « Marinero » par la Compagnie du Lac, d'abord au lac Saint-Clair à Valgelon-La Rochette (100 spectateurs malgré un temps orageux), puis au lac Saint-André à Porte-de-Savoie, où plus de 300 personnes ont répondu à l'appel.
- à Villard-d'Héry, la Compagnie du Fil à Retordre a offert une soirée burlesque et décalée qui a conquis une soixantaine de spectateurs.

La résidence artistique de la compagnie Autochtone s'est poursuivie avec son théâtre ambulant équipé d'une microfolie (musée numérique itinérant). La collectivité est engagée avec une convention jusqu'en début d'année 2025 à hauteur de 12 000 €/an.

Avec une présence de 3 jours par commune sur 8 mois en 2024, ce théâtre, véritable lieu culturel itinérant, a sillonné le territoire. Il a rencontré un vif succès principalement auprès des scolaires mais aussi auprès d'un public enthousiaste de découvrir des propositions artistiques ambitieuses.

A l'occasion du « Jour de la nuit », une soirée conte était proposée sur la commune de Porte-de-Savoie, réunissant plus de 100 spectateurs.

La micro-folie a eu l'occasion d'intervenir à l'EHPAD et à la résidence autonomie de Val-Gelon-La-Rochette pour ravir près de 45 résidents en leur présentant une visite virtuelle des chefs-d'oeuvres emblématiques des grandes institutions françaises.

Enfin, le musée a fait une halte à la médiathèque de Valgelon-La Rochette pour 4 jours, ce qui a permis à près de 108 élèves et 253 spectateurs grand public d'assister à la médiation « Les premiers pas au musée ».



La compagnie Autochtone en 2024

- 1643 spectateurs
- 919 scolaires
- 12 communes :
Montmélian, Coise Saint-Jean-Pied-Gauthier, Saint-Pierre-d'Albigny, Chamousset, Myans, Arvillard, La Chapelle Blanche, Saint-Pierre-de-Soucy, Chamoux-sur-Gelon, Porte-de-Savoie Francin, Presle, Val-Gelon-La-Rochette.
- 8 spectacles du Théâtre Ambulant
- 6 Micro-conf'
- 4 ateliers, 4 projections et 1 soirée conte
- 10 écoles
- 2 médiathèques
- 1 EHPAD et 1 résidence autonomie

Les terrains, gymnases et salles de sport du territoire sont des lieux de vie incontournables. En 2024, ils ont accueilli clubs, compétitions et nouveaux projets associatifs. La collectivité a engagé une réflexion sur la durabilité des installations pour que ces équipements restent performants et agréables à long terme.

Gestion des équipements sportifs

Une problématique récurrente liée au nettoyage quotidien des sols a conduit à une réflexion sur les revêtements utilisés, en particulier l'usage de la résine dans les équipements sportifs de Bourgneuf et du gymnase intercommunal de Montmélian. Ce travail d'analyse permettra d'optimiser l'entretien et la durabilité des installations.

Par ailleurs, ces deux équipements ont été mis à disposition d'une nouvelle association sportive montmélianaise de futsal : AFK, témoignant de l'engagement de la collectivité à soutenir le développement du tissu associatif local.

Évènements sportifs à Bourgneuf

Les 24 et 25 février, un stage de karaté organisé par le Karaté Club 4 Vallées a rassemblé de nombreux pratiquants autour de deux figures majeures de la discipline : Christophe Koza, double champion du monde de nunchaku, et Jessica Buil, 6e dan, quintuple championne du monde et sextuple championne d'Europe .

Les 9 et 10 mars, Bourgneuf a également été le théâtre du 1er tournoi des Plumes de Cœur de Savoie, un tournoi de badminton adultes qui a rencontré un franc succès.

2024 en chiffres

- **28 structures** (associations et établissements scolaires) accueillis dans les 4 équipements sportifs
- **440 heures de créneaux sportifs** accordés aux associations et établissements scolaires par semaine
- **399 500 € de fonds de concours** versés en 2024 aux communes pour le fonctionnement des piscines et des gymnases





UN TERRITOIRE EN TRANSITION



Transition
énergétique



Habitat



Mobilité



Agriculture
Alimentation



Déchets

Cœur de Savoie s'est distinguée en 2024 par son engagement ambitieux en matière de transition énergétique. L'obtention du label Climat-Air-Énergie 4 étoiles et le développement de projets novateurs, comme l'autoconsommation collective ou l'expérimentation de centrales solaires flottantes, témoignent de cette détermination. Ces actions visent à réduire durablement l'empreinte carbone du territoire et à renforcer sa résilience face aux défis climatiques.

Coeur de Savoie reconnue pour son engagement en matière de transition énergétique

Début 2023, la collectivité a décidé de renouveler son engagement dans le label «Territoire Engagé pour la Transition Écologique Air Climat Énergie ». Ce label permet d'évaluer l'action de la collectivité au regard des consommations d'énergie, des émissions de CO2 associées ainsi que la qualité de l'air et de construire pour les 4 années à venir une feuille de route.

L'auditeur mandaté pour l'évaluation de Cœur de Savoie soulignait « l'organisation de la collectivité est performante, avec des moyens humains significatifs compte tenu de la taille de la collectivité, une implication des agents et un pilotage politique très présent et motivé », tout en recommandant certains axes d'amélioration, en particulier sur la question de l'adaptation au changement qui reste à développer.

Début mai 2024, à l'issue du rapport d'audit, la commission nationale du label a accordé le label Climat-Air-Energie 4 étoiles à la Communauté de communes Cœur de Savoie, soulignant « la mise en oeuvre de sa politique en matière d'énergie et de climat, prometteuse », un label accordé pour les 4 années à venir.

Passer de 2 à 4 étoiles est une progression remarquable. C'est une immense fierté pour la collectivité, et une reconnaissance pour sa politique volontariste en matière de transition écologique.

Deux communes du territoire ont également reçu le label : 4 étoiles pour Montmélian et 2 étoiles pour Porte-de-Savoie.



En chiffres

LES CHIFFRES DU TERRITOIRE

-17 % d'émissions de GES en Cœur de Savoie entre 1990 et 2023 selon l'observatoire régional. La trajectoire ces dernières années est globalement conforme à la trajectoire fixée par le plan climat.

-22 % de consommation énergétique en Cœur de Savoie entre 1990 et 2022 selon l'observatoire régional. La trajectoire ces dernières années est globalement deux fois inférieure à la trajectoire fixée par le plan climat.

28 % de production d'énergie renouvelable en Cœur de Savoie par rapport à la consommation du territoire en 2023

LES CHIFFRES DU PATRIMOINE IMMOBILIER DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

18 900 m² de bâtiments (gymnases, bâtiments économiques, crèches, locaux techniques...)

293 000 € (3.1 GWh) de facture énergétique pour la Communauté de communes en 2023

Un parc solaire innovant et flottant sur Porte-de-Savoie

Fidèle à sa volonté d'engager la transition énergétique sur son territoire, Coeur de Savoie a mis à disposition de la société Hélioslite une partie d'un plan d'eau lui appartenant à l'entrée du parc d'activités d'Alpespace afin de tester en grandeur réelle un nouveau système de flotteurs photovoltaïques. Ce site, situé entre l'autoroute et l'Isère, est devenu un démonstrateur pour la mise en oeuvre d'un nouveau produit répondant à des problématiques de matériau (aluminium au lieu de plastique), de transport (fabrication des flotteurs en partie sur site), de recyclage, d'impact sur le plan d'eau (moins occultant que les solutions existantes).

La centrale photovoltaïque, installée à l'été 2024, produira 830 MWh d'électricité par an pendant 30 ans soit la consommation électrique de 150 foyers hors chauffage.

Le Plan Climat de Coeur de Savoie prévoit une très nette accélération du déploiement du solaire photovoltaïque. La technologie de flotteurs expérimentée par ce projet pourrait donc se voir déployée à plus grande échelle sur d'autres plans d'eau artificiels du territoire tels que les anciennes gravières.

Au-delà de l'appui de la Communauté de communes Coeur de Savoie, plusieurs acteurs locaux du solaire ont collaboré à cette réalisation :

- Hélioslite est à l'origine de cette conception particulièrement innovante de flotteurs
- le groupe ARaymond a industrialisé la conception, la fabrication et commercialise désormais cette solution
- la coopérative Enercoop AURA a porté la réalisation de cette centrale permettant un accès à une électricité renouvelable à coût maîtrisé et stable pour l'ensemble de ses clients.



En chiffres (suite)

+ 100 k€ : c'est l'impact de l'augmentation du coût de l'électricité en 2024 sur le budget de Coeur de Savoie

La consommation énergétique de l'éclairage sur Alpespace a été divisée par 7 entre septembre 2023 et septembre 2024 suite à la rénovation de l'éclairage public et la mise en place de l'extinction nocturne à partir de 23h.

370 compteurs électriques intégrés dans nos opérations d'autoconsommation collectives. Celles-ci ont permis de générer 81 000 € d'économie pour Coeur de Savoie et les 14 communes qui ont rejoint nos opérations

- 60 %, d'émissions de gaz à effet de serre depuis 2020 (du fait de la stratégie d'achat d'énergie verte, de la baisse des consommations et du développement des énergies renouvelables sur le patrimoine de Coeur de Savoie)

761 kWc, de puissance pour les 11 installations photovoltaïques appartenant à Coeur de Savoie (2 installations mises en service en 2024 : la Recyclerie et la Pyramide). Ces installations représentent 70 % de la consommation d'électricité de la Communauté de communes.

55 % de production d'énergie renouvelable sur le patrimoine de la Communauté de communes (photovoltaïque, bois, solaire thermique et géothermie)

La plus importante autoconsommation collective de France est en Coeur de Savoie

13 communes de Coeur de Savoie ont rejoint les opérations menées par la Communauté de communes en matière de production d'énergie solaire et la société SH de Chavort, producteur hydroélectrique sur la commune de Montmélian, a associé sa centrale de production d'une puissance de 2 MW aux moyens de production de Coeur de Savoie.

Cette association fructueuse fait de cette opération d'autoconsommation collective la plus importante en France : 2,5 MW de puissance cumulée, 7,6 GWh de

production d'énergie partagée et 330 sites de consommation répartis dans un périmètre de 10 km autour de la centrale hydroélectrique. Grâce à ce modèle, une partie de la consommation des communes est couverte par la production d'électricité locale à un tarif maîtrisé sur plusieurs années. Cela augmente la résilience des acteurs locaux face aux incertitudes du marché de l'énergie.

Alpespace éclaire mieux et consomme moins

A la suite d'un travail de diagnostic de l'éclairage public de ses zones d'activités en 2020, la Communauté de communes Coeur de Savoie s'est engagée en 2021 dans un Plan pluriannuel de modernisation en s'appuyant sur deux leviers : la sobriété (adapter et optimiser la puissance de l'éclairage aux besoins et éteindre l'éclairage public au coeur de la nuit) et l'efficacité (en remplaçant les anciennes lampes par des LEDs). L'objectif est double : éclairer mieux, à bon escient et consommer moins.

Après la rénovation complète du parc d'activités du Héron en 2022, les 400 points lumineux du parc d'activités d'Alpespace ont été rénovés entre 2023 et 2024.

Ces travaux ont permis de diviser par sept la consommation énergétique des secteurs rénovés (valeurs observées entre septembre 2023 et septembre 2024). Cette économie d'énergie est due pour 45 % à l'amélioration de l'efficacité des luminaires, à 35 % à l'extinction entre 23h et 5h et 20 % à l'abaissement du niveau d'éclairement à partir de 21 h. A titre de comparaison, l'ensemble des économies d'énergie liées à ce programme de rénovation (220 MWh/an) couvre la totalité des besoins énergétique de la Pyramide à Alpespace.

Les travaux se termineront en 2025 avec notamment les zones d'activités de Saint-Pierre-d'Albigny, Montmélian et Porte-de-Savoie (Plan Cumin).



Budget participatif jeunes

Deuxième édition du budget participatif jeunes de Coeur de Savoie. 4 groupes de jeunes du territoire ont proposé des projets :

- Projet N°1 : Sensibiliser les populations à la gestion des déchets - Créer un panneau pédagogique et ludique qui abordera 4 thèmes en rapport avec les déchets
- Projet N°2 : Projet Animal - sensibiliser les habitants de Coeur de Savoie à la disparition de certaines espèces animales du territoire à cause du changement climatique.
- Projet N°3 : Plantation de Tilleuls à Fréterive - planter deux tilleuls sur l'aire de jeux des enfants de 3 à 11 ans de Fréterive.
- Projet n°4 : Festival Coeur de Savoie en Vert - organiser la 2ème édition du festival Coeur de Savoie en Vert. Une journée dédiée à l'engagement pour l'environnement ainsi que l'engagement de la jeunesse.

Les 4 projets ont été soumis au vote du public afin de déterminer les lauréats qui bénéficient d'une aide financière de Coeur de Savoie pour mener à bien leurs projets.

Matériauthèque : une seconde vie pour les matériaux de construction

La matériauthèque est une plateforme de réemploi de matériaux de construction située à Chambéry, son objectif : réduire les déchets et la consommation d'énergie générée par le secteur du BTP. Gérée par l'association « Enfin ! réemploi », la matériauthèque remet en circulation des menuiseries, des planches, poutres, bastaings, des tuiles, des vasques, de la robinetterie.... Elle permet, en récupérant et reconditionnant ces matériaux, d'éviter du gâchis : 98 tonnes de matériaux ont ainsi été sauvés de la benne en 2023.

Créée en 2022, l'association emploie 3 salariés permanents et 9 salariés en insertion pour un chiffre d'affaires 2023 de 92 000 €. Elle permet à tous les acteurs du bâtiment, du donneur d'ordre au bricoleur du dimanche, de limiter leur impact environnemental et sociétal, en fournissant des solutions concrètes et abordables (conseil, étude, collectes, matériaux de seconde-main, atelier de transformation du bois).

Coeur de Savoie est partenaire de ce projet depuis son origine et soutient son développement.



En 2024, les dispositifs d'accompagnement et d'aide à la rénovation de l'habitat, ont permis d'accompagner de nombreux ménages dans leurs projets. L'accent a été mis sur la lutte contre la précarité énergétique, l'aide à l'autonomie et le soutien aux copropriétés, traduisant une volonté d'offrir à chacun un logement digne, confortable et durable.

L'information et l'animation en faveur de la rénovation de l'habitat

L'organisation 2023 du Service Public de Performance Energétique de l'Habitat (SPPEH) s'est poursuivie en 2024 comme l'année précédente et avec la participation financière de l'ANAH et du Département. La communication et les animations spécifiques à l'OPAH ont été organisées en complémentarité et / ou conjointement :

Premier accueil et information téléphonique sur la rénovation énergétique par l'ASDER et sur les autres thématiques par SOLIHA

3 permanences mensuelles de l'ASDER et de SOLIHA à Montmélian, Saint-Pierre-d'Albigny et Valgelon-La Rochette et 1 de SOLIHA à Chamoux-sur-Gelon, soit un total de 7 permanences habitat par mois sur le territoire

Organisation et animation d'actions d'information en direction du grand public, des artisans et des professionnels du territoire. En 2024, les animations suivantes ont pu être réalisées :

- 2 matinées rénovation réunissant les conseillers de Cœur de Savoie, l'ASDER, l'ADIL, SOLIHA, DOREMI et une dizaine d'artisans : en mars à Myans et en octobre à Chamousset. Elles ont permis d'accueillir et d'informer respectivement 40 et 20 porteurs de projets
- Présentation par SOLIHA du volet « aide à l'autonomie » de l'OPAH aux professionnels de la maison sociale du Département le 28 Mai 2024
- Stand d'information sur la rénovation énergétique au forum des associations à Porte-de-Savoie le 7 septembre 2024
- Atelier artisans au Domaine de Méjane à Saint Jean de la Porte le 6 décembre 2024 sur les aides et les parcours de rénovation en Cœur de Savoie : 16 artisans présents
- Prêt de mallette thermographique : campagne de communication, organisation et suivi des prêts par notre service, explications pour l'utilisation des différents appareils, récupération des images. 13 prêts ont été réalisés en 2024. Les analyses des images avec les porteurs de projets ont été ensuite réalisées par l'ASDER lors de permanences dédiées. La campagne s'est poursuivie sur la saison hivernale 2024/2025.

2024 en chiffres

+ de 1000 demandes d'information et 248 rendez-vous de conseil personnalisés auprès de nos partenaires ASDER et SOLIHA

2.57 M € de travaux de rénovation prévus par les habitants

103 projets de rénovation ou d'amélioration de l'habitat déposés pour **147 670 € de subventions engagées** :

- **73 demandes de subventions pour des projets de rénovation énergétique (125 795 €)**
- **30 demandes de subventions pour des projets d'aide à l'autonomie (21 875 €)**

100 650 € de subventions versées par Cœur de Savoie à des particuliers (projets terminés)

96 logements privés rénovés et financés dans l'année



Matinée rénovation
Chamousset le 19 octobre 2024

Accompagner et soutenir la rénovation énergétique

Parallèlement aux actions d'animation, le service J'éco Rénove en Cœur de Savoie réalise l'instruction des dossiers de demandes d'aides et l'accompagnement des projets de rénovation ambitieux. Les ménages aux revenus modestes et très modestes sont accompagnés par SOLIHA dans le cadre de l'OPAH. La proposition d'accompagnement de J'éco rénove en Cœur de Savoie s'adresse aux ménages aux revenus intermédiaires et élevés qui ont des projets de rénovation ambitieux (objectif d'au moins 2 sauts de

classe énergétique). Cet accompagnement comprend une visite à domicile suivi d'un diagnostic et de préconisations de travaux assorties des possibilités de financement (informations sur les aides). En 2024, 20 accompagnements à la rénovation énergétique ambitieuse ont pu être effectués par J'éco-rénove en Cœur de Savoie. Ils complètent utilement et s'articulent avec le dispositif OPAH débuté en décembre 2022 pour faire de J'éco rénove en Cœur de Savoie un dispositif complet d'aide à la rénovation.

Bilan de l'année 2 de l'opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH)

La seconde année de mise en œuvre de l'OPAH Cœur de Savoie s'est déroulée correctement avec de belles avancées sur le dispositif d'aide à l'autonomie et malgré un premier semestre au ralenti concernant la rénovation énergétique.

Rénovation énergétique : les changements importants du dispositif national MaPrimeRénov' plus ambitieux et favorisant largement les projets de rénovations globales, ont rendu les projets 2024 plus difficiles à faire aboutir. Leur plus grande complexité et l'importance des coûts des travaux (hors aides à la rénovation) ont, en effet, engendré une certaine appréhension et un attentisme des ménages. Malgré cela, 73 ménages ont prévu de passer à l'acte et ont déposé une demande d'aide auprès de Cœur de Savoie dont 25 projets de rénovations globales (tous types de ménages confondus).

Aides à l'autonomie : celles-ci ont quant à elles bien atteint leur objectif avec 30 dossiers déposés. La campagne de publicité lancée au niveau national pour le dispositif MaPrimeAdapt', la communication locale dans Le Mag de Cœur de Savoie ainsi que le « bouche à oreille » ont sans doute participé pleinement au succès de cette aide.

Copropriétés : aucun projet n'a malheureusement pu aboutir cette année. Néanmoins, le travail des équipes opérationnelles (Asder et Soliha) portant peu à peu ses fruits, nous espérons la concrétisation de 2 à 3 projets de grosses copropriétés pour 2025.



Visite du Préfet et des élus locaux d'un projet abouti d'amélioration de l'habitat - Les Mollettes le 17 mai 2024

En chiffres

Les montants d'aides engagés pour l'ensemble de ces projets en Cœur de Savoie en 2024 s'élèvent à :

- 1 085 270 € pour l'ANAH
- 147 670 € pour Cœur de Savoie
- 78 196 € pour le Département
- 24 359 € pour les communes soutenant l'opération via le Guichet Cœur de Savoie.

A noter dans ce cadre l'adhésion de 4 nouvelles communes en 2024 portant à 13 le nombre de communes participant à l'opération.

Le POPAC : un nouveau programme pour aider les copropriétés à se structurer

En octobre 2024, la Communauté de communes s'est dotée d'un programme visant à renforcer le volet copropriétés de l'OPAH : le POPAC (Programme Opérationnel de Prévention et d'Accompagnement des Copropriétés) est un dispositif d'aide aux copropriétés en difficulté mis en place par une convention signée entre la Communauté de communes Cœur de Savoie et l'ANAH. Il est porté par l'ADIL 73 avec la participation de SOLIHA et se déploie jusqu'en octobre 2027.

Ses missions sont les suivantes :

- Aide au repérage des copropriétés potentiellement fragiles
- Caractérisation statistique et priorisation
- Ateliers et réunions d'information collective sur des thématiques spécifiques (l'assemblée générale, l'immatriculation) et/ou rendez-vous individuels
- Diagnostics personnalisés avec visite sur place (flash ou multicritères) afin d'identifier les difficultés et de définir un plan d'actions
- Accompagnement des copropriétés vers un fonctionnement normalisé et pérenne

En décembre 2024, une première copropriété dégradée et très en difficulté a bénéficié d'un diagnostic flash sur la commune de Valgelon-La Rochette. Située en cœur de ville, celle-ci représente un enjeu urbanistique pour la commune.

Les multiples difficultés identifiées (juridiques, administratives et bâti dégradé) ont conduit au lancement d'un diagnostic multicritère pour les aspects technique et social et à des recherches approfondies auprès du service de la publicité foncière pour la propriété incertaine d'un lot.

L'objectif de l'accompagnement est d'aider cette copropriété, comme d'autres identifiées grâce au dispositif POPAC, à retrouver un fonctionnement normalisé et à terme envisager des travaux de rénovation.



Qu'est ce que Sun4All ?

Sun4All est un projet européen innovant, financé par le programme Horizon2020, qui vise à rendre l'énergie solaire accessible aux ménages en situation de précarité énergétique et garantir que personne ne soit laissé de côté dans la transition énergétique.

Ce projet est expérimenté depuis 2021 dans quatre territoires en Europe: Rome, Barcelone, Almada (Portugal) et Cœur de Savoie. L'objectif est d'analyser ces expérimentations pour les reproduire ensuite dans d'autres territoires en France et en Europe. Dans ce programme, les revenus générés par la production et la vente d'énergie solaire sont utilisés pour réduire les factures d'énergie des ménages participants via différents modèles expérimentés.

Pour mener à bien ce projet SUN4ALL, la Communauté de communes Cœur de Savoie s'est associée aux experts de l'INES PFE (Institut National de l'Énergie Solaire), l'un des plus grands centres de recherche sur l'énergie solaire en Europe.

3ème (et dernière) année de mise en œuvre concrète

La première année était consacrée à l'adaptation du programme au territoire et à l'établissement de partenariats. Les seconde et troisième années étaient dédiées à la mise en œuvre concrète du projet avec, pour objectif, de faire bénéficier 100 ménages en situation de précarité énergétique d'actions de rénovations et d'accompagnements financées par l'énergie solaire.

Cette dernière année a permis de mettre en place un programme d'autoconsommation collective d'énergie solaire à partir de l'installation solaire du bâtiment communautaire de l'Atelier des quais à Saint-Pierre-d'Albigny. Cette opération a vu le jour grâce à la collaboration entre Cœur de Savoie et l'OPAC et avec le soutien d'Enedis et l'accompagnement numérique de Enogrid. Elle alimente, en plus du bâtiment de l'Atelier des quais, 3 immeubles de l'OPAC Savoie sur Saint-Pierre-d'Albigny.

Aucune installation de panneaux solaires n'est requise par les bénéficiaires, l'installation est réalisée sur un bâtiment de Cœur de Savoie à proximité des résidences de l'OPAC. Ainsi les locataires de certains bâtiments peuvent participer à l'opération en consommant l'énergie solaire produite à côté de chez eux.

Des conseils et un accompagnement pour mieux comprendre sa facture et mieux consommer l'énergie solaire lors des périodes de production sont dispensés également.

En parallèle, le programme offre des conseils personnalisés, des visites d'installations photovoltaïques, et des ateliers sur la transition énergétique afin de sensibiliser les bénéficiaires.

Ce programme expérimental Sun4All a démontré qu'il est possible d'accompagner les ménages en précarité énergétique en combinant un engagement fort du territoire dans la transition énergétique grâce à l'énergie solaire et l'engagement des habitants.

Au niveau national et européen, une communauté de pratiques a pu observer et tester les modèles mis en œuvre en Cœur de Savoie et dans les autres territoires pilotes. Cette communauté de pratique participe à la réplification des modèles et ambitions de Sun4All.



En chiffres

50 ménages ont été aidés financièrement dans la rénovation de leur logement grâce au solaire. Ces aides financières issues du solaire photovoltaïque viennent en suppléments des aides existantes dédiées à la rénovation en Cœur de Savoie.

L'installation de l'Atelier des quais à Saint-Pierre d'Albigny, dispose d'une **puissance de production solaire de 36 kWc**
4 ans : c'est la durée minimale prévue de l'opération de partage d'énergie au bénéfice des ménages modestes.

15€ par mois en moyenne de réduction sur la facture d'électricité des ménages adhérents à l'opération d'autoconsommation collective.

39 personnes bénéficient de l'opération d'autoconsommation collective d'énergie solaire fin 2024.

La collectivité a poursuivi en 2024 ses interventions en matière de mise en sécurité de l'habitat, afin de traiter les situations de danger avéré. Ces opérations, souvent complexes et coûteuses, témoignent de l'engagement de Cœur de Savoie à assurer la protection des habitants et à soutenir les communes confrontées à l'habitat indigne.

Mise en sécurité des bâtiments dangereux

En 2024, le service habitat a été interpellé par les mairies pour 5 nouvelles situations d'habitat dangereux. En sus des visites réalisées par le service, une expertise via le tribunal administratif a été demandée sur l'une des situations et 2 arrêtés de mise en sécurité ont été pris (dont l'un en janvier 2025).

Les frais d'expertises et d'actes divers liés aux différentes situations en cours ont été pris en charge par la collectivité pour un montant de 24 004 € et des travaux d'urgence ou d'office ont été réalisés ou engagés pour un montant de 212 227 €. L'ensemble a concouru au traitement de 5 situations d'habitat dangereux.

Fin 2024, 13 situations sont en cours de traitement dont 3 se poursuivent par des procédures de récupération des biens via des expropriations sur les communes de Saint-Pierre d'Albigny et Valgelon-La Rochette. Ces expropriations ont pour objet la revente des biens afin de mettre définitivement fin à l'habitat indigne, récupérer des financements et permettre une réflexion sur un nouvel usage du bâtiment. A ce jour, la plupart des frais engagés pour traiter les situations par des travaux d'urgence ou d'office ne sont pas récupérés par la collectivité compte tenu de l'absence de propriétaire ou de leur défaillance.

2024 en chiffres

- 5 nouveaux signalements dans 5 communes différentes
- 1 arrêté de mise en sécurité urgent
- 2 interventions en travaux d'office sur situations plus anciennes
- 236 231 € de travaux et frais de procédure engagés
- 25 250 € de subvention ANAH versée pour ces travaux



Aire d'accueil

La Communauté de communes gère l'aire d'accueil située à Montmélian-Francin via un marché attribué à Saint-Nabor Services qui a été renouvelé fin 2023. Cette aire propose 24 emplacements. 221 usagers dont 77 mineurs y ont été accueillis en 2024 représentant 67 ménages, soit une vingtaine d'usagers en plus qu'en 2023. Le nombre d'usagers présents sur site a été au minima de 11 en décembre 2023 et au maximum de 78 en août 2023.

Fin 2024, des travaux de sécurisation et d'amélioration de l'aire ont été prévus et validés (électricité, remplacement des portes des édicules techniques et alarmes, mise en place d'un système de gestion à distance, remplacement des WC) ; ils seront réalisés en début d'année 2025.

Grands passages

La saison des Grands Passage a débuté le 6 avril 2024 et a été particulièrement intense : 45 groupes ont été accueillis en Savoie représentant 2343 caravanes.

En l'absence de terrain de grands passages sur Cœur de Savoie, le Préfet a réquisitionné des terrains de la zone d'activité Alp'Arc, à Bourgneuf, pour accueillir successivement 2 groupes pour un total de 360 caravanes. 4 autres groupes se sont positionnés de façon illicite sur le terrain de foot de Porte-de-Savoie (78 caravanes) et à Montmélian, à côté du terrain de BMX (40 caravanes).

Le Syndicat mixte Alp'Arc et la commune de Porte-de-Savoie ont été indemnisés par la Communauté de communes à hauteur de 20 000 €.

Centre social des gens du voyage (CSGDV)

Le projet de centre social itinérant mis en œuvre par la SASSON en partenariat avec l'Etat, la CAF, le Département et différentes collectivités du territoire savoyard s'est poursuivi en 2024 affinant ses axes de travail, ses modalités de fonctionnement et son modèle économique.

Le Centre Social itinérant des Gens du Voyage a pour vocation à se déplacer sur l'ensemble des lieux de vie des voyageurs dans une démarche « d'aller vers » pour favoriser l'accès aux voyageurs aux dispositifs de droit commun. Les aires d'accueils et les terrains familiaux de Savoie sont les lieux privilégiés d'intervention de CSGDV.

A ce jour et depuis plus d'un an, le CSGDV intervient chaque semaine (tous les mardis matin) sur l'aire d'accueil de Cœur de Savoie et rencontre un accueil favorable et une bonne participation des voyageurs aux animations et actions proposées.

La Communauté de communes participe au CSGDV à hauteur de 5 000 € par an, correspondant à un prorata de la participation demandée aux Etablissements Publics concernés.



La collectivité a poursuivi ses actions en faveur des mobilités durables en 2024 notamment à travers le développement d'actions concrètes en faveur du vélo, du covoiturage et de l'accompagnement solidaire.

Vélostation Coeur de Savoie

Depuis avril 2024, la Vélostation de Cœur de Savoie, service public de location de vélos situé Place Albert Serraz à Montmélian, est ouverte 3 fois par semaine d'avril à fin septembre et 2 fois par semaine d'octobre à fin mars avec une fermeture annuelle tout le mois de janvier.

On note une augmentation de la fréquentation principalement sur le printemps et l'été.



2024 en chiffres

Nombre de journées de location à la Vélostation en 2024 : **8 316**

Nombre de bénéficiaires à la Vélostation en 2024 : **239**

Nombre d'actes de location en 2024 : **290**

En 2024, **63 habitants de 25 communes** ont bénéficié de l'aide à l'achat de VAE pour un montant total de **19 350 €**.



Aide à l'achat de VAE et de VCAE

Afin d'accompagner les habitants pour changer leurs habitudes de déplacement, notamment dans leurs trajets du quotidien (travail, courses, démarches administratives,...), la Communauté de communes a mis en place depuis 2020 une aide pour l'acquisition d'un Vélo à Assistance Electrique ou d'un Vélo-cargo à Assistance Electrique.

Depuis 2023, le montant de l'aide est fonction du revenu fiscal de référence des ménages.

En 2024, 63 habitants de 25 communes du territoire ont bénéficié d'une aide à l'achat pour l'acquisition de leur VAE ou VCAE. Cela représente un montant total d'aides versées de 19 350 €.

Aménagements cyclables

Liaison aire de covoiturage – La Chavanne

Une piste cyclable pour relier de manière sécurisée l'aire de covoiturage depuis les communes de Montmélian et de La Chavanne a été réalisée et mise en service en juin 2024.

Celle-ci permet de sécuriser la circulation cycle au droit du giratoire d'accès à l'entrée/sortie n°23 de l'autoroute A43.

Coût total de l'opération : 207 170 € HT financé en partie par le Département de la Savoie et l'Etat (Fonds Vert)



Permanences de la Vélostation dans divers événements du territoire

Lors de divers événements ponctuels sur le territoire, la Vélostation de Montmélian assure des animations de sensibilisation dans d'autres lieux du territoire pour renseigner les habitants sur les offres de locations existantes, pour faire essayer des VAE et faire des contrôles techniques de vélos. La Vélostation a ainsi été présente une fois par mois devant la médiathèque de Montmélian et une fois par mois devant la médiathèque de Valgelon - La Rochette (avril à juin puis septembre et octobre).

Consignes vélo

En février 2024, une nouvelle consigne à vélo collective de 20 places a été installée devant la gare de Saint Pierre d'Albigny. Fin 2024, 13 places étaient louées.

La consigne de 10 places individuelles précédemment installée, a été déplacée au niveau de l'aire de covoiturage de La Chavanne afin de faciliter et inciter à la multimodalité vélo – covoiturage.



Ligne de covoiturage onCovoit' en Cœur de Savoie

Troisième année de fonctionnement de la ligne de covoiturage « onCovoit' en Cœur de Savoie » entre les communes de Valgelon-La-Rochette et de Pontcharra. Cette ligne est composée de 5 arrêts équipés de panneaux lumineux et dessert les centres des deux communes ainsi que la gare de Pontcharra, permettant une intermodalité directe avec le train.

Dispositif d'incitation au covoiturage avec Blablacar daily

Depuis 2023, en partenariat avec le Département de la Savoie, les communautés d'agglomération de Grand Chambéry et Grand Lac et la Communauté de communes Cœur de Savoie ont mis en place un dispositif d'incitation financière au covoiturage sur leurs territoires.

70 816 trajets ont été effectués en covoiturage sur l'ensemble du périmètre Métropole Savoie dont 19 % sont en lien avec le territoire de Cœur de Savoie. Le parc d'activités Alpespace est le secteur où les trajets réalisés en covoiturage sont le plus important.

Mobilité solidaire

25 séances de vélo-écoles et ateliers réparation de vélos à destination des personnes en situation de précarité ont été organisées en 2024 ainsi que 4 ateliers mobilité. Ces derniers permettent d'accompagner de manière spécifique les personnes en situation de précarité pour trouver une solution de déplacements et/ou les accompagner dans l'utilisation d'une solution de transport.

2024 en chiffres

1 939 personnes inscrites au service onCovoit' au 31 décembre 2024

1 330 trajets en covoiturage effectués sur la ligne en 2024



Défi des écoliers mobilité

Le vendredi 4 octobre, les élèves de 17 écoles maternelles et élémentaires de Cœur de Savoie ont participé au défi des écoliers mobilité. L'objectif était de sensibiliser les élèves aux mobilités alternatives à la voiture individuelle afin qu'ils viennent à l'école à pied, à vélo, en transport en commun ou en covoiturage. Pour cette 4ème édition, **70,3% des 1 848 élèves** présents sont venus avec un moyen de transport écomobile.

Ecoles lauréates en 2024 :

- Catégorie « Grand gagnant » tous modes durables confondus : Ecole Les Champs à Arbin (90,9% mode doux)
- Catégorie « Piéton » : Ecole de Saint Jean de la Porte (68,4% à pied/trottinette)
- Catégorie « Vélo » : Ecole intercommunale La Chavanne-Planaise (33,3% à vélo)
- Catégorie « Covoiturage » : Ecole Amélie Gex à Montmélian (17% en covoiturage)

En amont du défi, **25 animations** ont été réalisées dans les écoles (ateliers pédibus, vérification de vélo, ...) sensibilisant ainsi **790 enfants**.



Interventions pédagogiques

En milieu scolaire (écoles maternelles et élémentaires), **11 demi-journées d'animations** ont été réalisées en 2024. Certaines classes ont bénéficié d'une séance de maniabilité vélo, d'autres d'une exploration aux alentours de l'école en pédibus ou encore d'une sensibilisation en classe sur les impacts de la mobilité.

En milieu extra-scolaire, **13 demi-journées de maniabilité vélo** ont été effectuées, en majeure partie dans la cour du centre de loisirs mais aussi en circuit en extérieur.

Enfin, pour la première fois, des animations mobilité ont été réalisées toute la journée lors de la Fête du jeu du 28 septembre à Valgelon-La Rochette (circuit maniabilité vélo pour les plus jeunes et essais de VAE pour les adultes).

Coup de pouce mobilité

Le nouveau dispositif d'aide financière « Coup de pouce mobilité jeunes » a vu le jour en 2024 et permet d'accompagner les jeunes dans leur recherche de mobilité et d'autonomie. L'objectif est double. Il s'agit à la fois de soutenir les jeunes de 14 à 22 ans dans l'obtention du code de la route, du permis de conduire ou du permis AM et à la fois de les sensibiliser aux solutions de mobilité alternative à la voiture individuelle dans un objectif de transition écologique.

36 jeunes ont bénéficié de ce dispositif en 2024 et ont reçu un total de **3 780 €** d'aides financières de la part de la Communauté de communes. Le versement de ces aides est soumis à participation à un atelier participatif de sensibilisation sur les modes de déplacements durables. **5 ateliers participatifs** ont été réalisés en 2024.



Navespace

La navette permet de relier la gare de Montmélian au Parc d'activités économiques Alpespace à raison de 4 trajets le matin et 5 trajets le soir. En 2024, **20 336 voyages** ont été effectués soit en moyenne **48 personnes transportées par jour**.

Transport à la demande sur le secteur de Valgelon-La Rochette

Le service fonctionne tous les mercredis matin pour desservir le marché de Valgelon – La Rochette depuis les communes voisines.

En moyenne, chaque semaine, **5 personnes** utilisent le service.

Montbus

La navette Montbus fonctionne tous les mardi, mercredi et vendredi pour desservir l'ensemble de la commune de Montmélian, ses commerces et ses services. En moyenne, chaque semaine, **50 personnes** utilisent le service.

Transport scolaire

Les services de transport scolaire permettent de transporter les élèves du territoire de leur domicile jusqu'à leur établissement scolaire, de la maternelle au lycée. Depuis 2022, Cœur de Savoie organise les services pour les écoles primaires et les collèges et gère, pour le compte de la Région, les services desservant les lycées.



2024 en chiffres

Ecoles primaires et collèges :

- 1 745 élèves transportés à la rentrée scolaire 2024.
- 44 circuits desservant une trentaine d'établissements scolaires du territoire.
- 11 agents de la Communauté de communes et 5 agents des communes accompagnent les élèves de maternelle dans les autocars.

Lycées :

- 885 élèves transportés à la rentrée scolaire 2024.
- 19 circuits desservant les lycées de l'agglomération chambérienne.

Le secteur agricole constitue un pilier de l'économie et de l'identité du territoire. Les actions menées visent à préserver le foncier, accompagner la transmission des exploitations et encourager la diversification des cultures, tout en soutenant les circuits courts et l'éducation alimentaire.

Préservation du foncier agricole et transmission des exploitations

La Communauté de communes a poursuivi l'animation du **Comité Local Installation Foncier** avec la Chambre d'Agriculture pour accompagner les transmissions et favoriser le renouvellement des générations. Cette instance de concertation entre les partenaires agricoles et la collectivité permet d'échanger sur les freins à la transmission et les actions à mener pour trouver des solutions de reprise. En lien avec la Safer et la **veille sur le marché foncier agricole**, différentes situations ont été suivies et étudiées :

- Identification de terrains disponibles à la vente pour des porteurs de projet,
- Appui aux candidatures des SCIC Ceinture Verte et Foncière Agricole Départementale pour l'acquisition de terrains afin de développer des cultures déficitaires sur le territoire : légumes, légumineuses, céréales panifiables, fruits, porcs, volailles...
- Sensibilisation des propriétaires fonciers aux enjeux de transmission et de sécurisation du foncier pour le maintien des exploitations,
- Mise en place d'un outil de suivi des candidats à l'installation,
- Aide à la reprise d'une ferme maraîchère communale à Arvillard...

Reconquête agricole

L'appel à projet pour la reconquête agricole et le maintien des espaces ouverts a été reconduit, dans le cadre du programmes de mesures compensatoires collectives agricoles Alp'Arc. En 2024, un nouveau projet a été instruit et réalisé sur la commune de Sainte-Hélène-du-Lac par l'association Terre Solidaire. Les travaux ont permis de ré-ouvrir 1,2ha de parcelles en friche depuis une dizaine d'années, afin de les exploiter en maraichage plein champ.



En chiffres*

388 exploitations agricoles (dont 158 micro-exploitations).

778 emplois directs (chefs d'exploitation et salariés)

11 340 ha de surface agricole (SAU), dont :

- 7 230 ha de prairie (64 % de la SAU)
- 2 380 ha de céréales (21 % de la SAU)
- 1 320 ha de vignes (12 % de la SAU)
- 193 ha de fruits et légumes (2 % de la SAU)

50 % des fermes qui produisent sous un Signe Officiel de l'Origine et de la Qualité.

110 producteurs qui commercialisent leurs productions en circuits courts, sur la cartographie en ligne.

**issus des données du Recensement Général Agricole de 2020*

Programmes Agro-Environnementaux et Climatiques

Seconde campagne de contractualisation pour les Programmes Agro-Environnementaux et Climatiques (PAEC) sur les massifs de Belledonne, Bauges et Chartreuse. L'animation et la communication déployée en 2024 par Cœur de Savoie et ses partenaires ont permis la signature de **17 nouveaux contrats** et l'engagement de **777 ha** de surfaces agricoles :

- 4 contrats sur 430 ha pour améliorer la gestion des alpages par le pâturage (diagnostics et plans de gestion réalisés par la Société d'Economie Alpestre)
- 12 contrats sur 334 ha sur des surfaces herbagères pour la préservation des pelouses sèches et des zones humides (diagnostics et plans de gestion réalisés par la Chambre d'Agriculture)
- 1 contrat sur 13 ha en zone Natura 2000 « réseau de zones humides de la Combe de Savoie et de la basse vallée de l'Isère » pour la protection des espèces (retard de fauche) (diagnostics et plan de gestion réalisés par le Conservatoire des Espaces Naturels).
- Organisation le 21 juin d'une formation par le Conservatoire des Espaces Naturels pour les agriculteurs engagés sur la mesure « retard de fauche » en zone Natura 2000 (9 participants).

Mise en place de couverts agronomiques

En plaine, après la moisson des céréales, les sols restent parfois nus pendant l'automne et l'hiver, jusqu'au semis de la culture suivante. Afin de limiter l'érosion des sols et favoriser la biodiversité il est possible de semer des couverts entre 2 cultures. Cette pratique contribue aussi à la bonne santé des colonies d'abeilles grâce à la floraison de ces couverts à l'automne.

Le Département de la Savoie, la Communauté de communes, le Rucher des Allobroges et Prioriterre se sont associés pour accompagner les agriculteurs, financer et distribuer des semences auprès de **18 agriculteurs** qui ont implantés ces couverts sur **66 ha**.

Diversification des cultures

2 agriculteurs ont poursuivi en 2024 l'expérimentation de la culture de lentilles sur 2 ha en partenariat avec la Communauté de communes :

- Suivi de l'itinéraire technique par la Chambre d'Agriculture
- Prise en charge du coût des semences par la Communauté de communes (640 €)
- Malheureusement pas de récolte sur les 2 parcelles en 2024 en raison de fortes pluies



Appel à Manifestation d'Intérêt Conserverie

Un Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) a été lancé en février afin d'identifier et accompagner un porteur de projet pour la **création et la gestion d'une conserverie permettant de valoriser les fruits et légumes des producteurs locaux.**

Suite à l'audition des candidats le 22 avril, 2 projets complémentaires ont été retenus par le comité de suivi des mesures compensatoires collectives agricoles de Alp'Arc :

- La Conserverie de la Combe à Planaise, porté par Mélanie Frezinsky, dont l'activité principale est la prestation de service : transformation à façon pour les producteurs ou les particuliers. Le projet de Mélanie Frezinsky s'est concrétisé en 2024 par le dépôt des statuts de l'entreprise « Conserverie de la Combe », la construction et l'aménagement du laboratoire, l'acquisition du matériel de transformation. Ce projet lauréat de l'AMI Conserverie a reçu une subvention de 19 524 € au titre des mesures compensatoires collectives agricoles de Alp'Arc et a également bénéficié d'un conseil technique par un bureau d'étude spécialisé sur les plans de l'atelier de transformation, le choix des matériaux et le Plan de Maitrise Sanitaire. Le démarrage de l'activité est prévu pour janvier 2025.
- Le projet d'atelier collectif des 5 fermes maraichères « Sciences Pot » à Cruet dont l'objectif est de développer une gamme de produits transformés à partir de leurs productions légumières. Le projet collectif « Sciences Pot », également lauréat de l'AMI, bénéficiera d'une subvention de 50 000 € au titre des mesures compensatoires collectives agricoles de Alp'Arc – sous réserve de sa réalisation. En 2024, le projet a bénéficié d'un accompagnement collectif par Prémices (appel à projet de l'Urscoop) et d'un accompagnement individuel par le bureau d'étude AIR Coop de juin à décembre sur le volet étude économique. Le projet se poursuit en 2025 avec la recherche de subventions complémentaires afin de sécuriser le plan de financement pour les 5 fermes impliquées.



Education et sensibilisation « du champ à l'assiette »

Pour la 2ème année, déploiement du programme pédagogique « du champ à l'assiette » auprès de 12 classes de 8 écoles (La Chapelle Blanche, Myans, Chignin, Sainte Hélène du Lac, Porte de Savoie, Valgelon-La Rochette et IME de Saint Jean de la Porte) soit **296 élèves sensibilisés lors de 42 animations**. Les animations variées : visites de ferme, ateliers en classe, mise en place de jardins potagers, sont assurées par CPIE Savoie-AGATE, ADABIO, et Environnement & Partage.



Animations dans le cadre du mois du développement durable en Cœur de Savoie

Festival Alimenterre : soirée ciné-débat « La théorie du boxeur » le 9 octobre à Chamoux sur Gelon suivi de témoignages d'agriculteurs sur les adaptations au changement climatique sur leurs fermes (45 participants), une projection scolaire au collège de Val Gelon La Rochette de 2 films « Les maux de notre alimentation » et « Bienveillance paysanne » le 18 octobre (4 classes de 5ème soit 120 élèves).

Atelier découverte de la lactofermentation pour les agents de Cœur de Savoie, animé par J'aimeBoc'oh (12 participants).

Promotion des circuits courts et de l'agritourisme

Soutien à 2 projets collectifs pour le développement des circuits courts :

- Association « Les Marchés de la Combe » : organisation de 4 marchés sur le territoire en 2024 (subvention Cœur de Savoie : 800 €)
- Association « Les Yeux Fermiers » pour une étude de marché préalable à un projet de magasin de producteurs et appui à la recherche de locaux sur le secteur de Montmélian (subvention Cœur de Savoie : 3000 €).



La prévention et la gestion des déchets constituent un axe stratégique de la transition écologique. Les actions engagées par la Communauté de communes s'inscrivent dans le Plan Local de Prévention et visent à réduire les volumes produits, améliorer le tri et favoriser le compostage, tout en accompagnant les usagers vers des pratiques responsables.

Le Plan Local Prévention Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA)

Feuille de route pour les 6 ans à venir, le PLPDMA planifie et coordonne les actions pour prévenir et gérer les déchets ménagers et assimilés. Il a été rédigé et validé en 2024, en fixant les objectifs de réduction des quantités de déchets à l'horizon 2030 et les mesures mises en place pour les atteindre.

Il concourt à la mise en œuvre des objectifs nationaux de prévention, de réduction et de gestion des déchets.

Trois réunions de concertation et de travail avec les élus ainsi que trois réunions avec les habitants ont été menées. Cette concertation a permis de recueillir les avis avant de travailler sur le renouvellement à engager.

Au terme de ce travail, 4 axes ont été identifiés avec 17 actions associées (disponibles sur notre site internet) :

- Favoriser la réduction et la gestion in-situ des biodéchets,
- Accompagner les changements de comportement,
- Allonger la durée de vie des objets, faciliter leur seconde vie,
- Développer la sensibilisation et la communication autour de la réduction des déchets.



Gestion de la compétence

La Communauté de communes exerce la compétence collecte des déchets ménagers et assimilés pour les 14 communes des secteurs de Saint-Pierre-d'Albigny et de Chamoux-sur-Gelon. Sur les secteurs de Montmélian et de la Rochette, Cœur de Savoie a délégué la collecte ainsi que le traitement des déchets au SIBRECSA.

Selon l'article 46 de la loi Grenelle1 de 2009, la politique de réduction des déchets est une priorité qui prévaut sur tous les modes de traitement.

Ainsi, la collectivité doit s'employer à développer les moyens de prévenir les déchets : réemploi, réutilisation avant de les valoriser en recyclage, en matière, en production énergétique ou en élimination.

Le présent rapport d'activités traite de l'action que conduit Cœur de Savoie sur les secteurs de Saint-Pierre-d'Albigny et Chamoux-sur-Gelon.

Les Biodéchets

Le fait marquant de l'année 2024 est la généralisation du tri des biodéchets pour les professionnels et les particuliers, conformément au droit européen et à la loi antigaspillage de 2020. Ils représentent encore un tiers des déchets non triés des Français.

Le compostage collectif

En 2024, 3 nouvelles installations ont vu le jour : au sein de l'école de Cruet, de l'école de Fréterive, et du camping de Carouge à Saint-Pierre-d'Albigny.

Les sites de compostage existants ont continué à être suivis. Un travail de conseils et d'accompagnement des référents des sites (formation dédiée) est réalisé par l'animatrice en charge de la réduction des déchets-biodéchets.

Le compostage individuel

Afin de faciliter le geste de tri des biodéchets, les composteurs individuels sont désormais distribués gratuitement (au préalable la vente s'élevait à 15€ l'unité).

Les distributions ont été décentralisées dans différentes communes équipées d'un site de compostage partagé.

Les composteurs

Dans le cadre d'une expérimentation menée sur le site du camping de Carouge à Saint-Pierre-d'Albigny, le service déchets teste des composteurs fabriqués localement par l'association Acti'Val 73. Cette structure d'insertion œuvre pour la création d'emplois durables en réalisant des activités utiles et écologiques, comme la fabrication de composteurs à partir de palettes recyclées.

Les plateformes de broyage

Dans une démarche de valorisation locale des déchets verts, deux plateformes de broyage temporaires ont été mises en place en 2024 à Fréterive et Saint-Jean-de-la-Porte, au printemps et à l'automne. L'objectif : sensibiliser les habitants à l'utilisation du broyat dans leur jardin.

2024 en chiffres

28 sites actifs de compostage collectif

18 référents

35,5 tonnes de biodéchets détournés (+ 22%)

210 composteurs individuels distribués (+43%)

18 formations dispensées (+70%)

12 journées de broyage financées par le service déchets.



L'accompagnement au changement

De nombreuses actions sont déployées pour informer des évolutions réglementaires ainsi que pour accompagner le changement et la réduction des déchets. Le programme d'animations tout public s'accroît pour faciliter des solutions individuelles ou collectives.

Visite		Lieu / Partenaire
5 visites centre de tri et de l'incinérateur	Découverte du devenir des ordures ménagères et de la collecte sélective	Savoie déchets
1 visite centre de tri spécialisé	Visite du centre de tri et de la boutique de vêtements de seconde main	Emmaüs Arbin
1 visite matériauthèque	Découverte du principe et du fonctionnement d'une matériauthèque	ENFIN ! Réemploi
Ateliers		Lieu / Partenaire
1 atelier compostage	Découverte de cette méthode de traitement des déchets végétaux	St Pierre d'Albigny - La Partageraie
1 fresque des déchets	Compréhension du système et des enjeux de la gestion des déchets	Valgelon-La Rochette - Acti'val 73
1 atelier sac à vrac	Fabrications de sacs à vrac et sensibilisation aux achats sans emballages	Saint-Pierre-d'Albigny
Caf'éthik	Réfléchir au compostage, aux changements autour des biodéchets	Saint-Pierre-d'Albigny - Fibr'éthik
18 ateliers compostage	Echanges autour du compostage, distribution de composteurs individuels	6 communes
2 animations tri	Découverte des consignes de tri, fabrication d'affiches de communication	St-Pierre-d'Albigny - Foyer du col du frêne
Formations		Lieu / Partenaire
Formation référents sites compostage	Connaissances sur le compostage, sa vie, son entretien	SCOP Les Épigées
Fabrication de sac à vrac	Apprendre à fabriquer les sacs et intérêt pour les usagers	Valgelon-La Rochette - Acti'val 73
Stands		Lieu / Partenaire
2 déchets verts (en déchèterie)	Sensibilisation à la réduction des déchets verts, information sur les besoins	Saint-Pierre-d'Albigny - Chamoux
2 marchés de Noël	Sensibilisation autour de la réduction des déchets pour les fêtes	Saint-Pierre-d'Albigny et Cruet
2 marchés	Sensibilisation autour de la réduction des déchets, informer	Saint-Pierre-d'Albigny
2 zéro déchets	Information sur les techniques et les solutions zéro déchets sur le territoire	Montmélian - Magasin Mont'bio
2 Lancement de site de compostage	Information sur le site de compostage, distribution de bioeaux	Bourgneuf et Saint-Pierre-d'Albigny
1 Distribution de compost	Mise à disposition de compost mur, informations sur le compostage	Saint-Pierre-d'Albigny
Zone d'échanges et de dons		Lieu / Partenaire
1 Zone de gratuité jeux et jouets	Dans le cadre de la fête du jeu, don de jeux et jouets pour enfants	Valgelon-La Rochette - Ludothèque Coeur de Savoie
1 Troc'Party	Zone de gratuité pour les articles textiles	Emmaüs Arbin
2 Troc'O livres	Zone de gratuité spécialement pour les livres	Saint-Pierre-d'Albigny et Chamousset

Au total : 52 interventions, et 1145 habitants sensibilisés

Les ordures ménagères (OM)

La majorité de la collecte est réalisée en porte à porte. Les autres modalités de collecte sont des points de regroupements dans des bacs 660 litres, des colonnes aériennes et des conteneurs semi-enterrés.

En 2024, nous notons une stagnation du volume des OM collecté : **2082 tonnes collectées** (+0,1%)

De nouveaux conteneurs semi-enterrés pour les ordures ménagères et le tri sélectif ont été installés sur le parking «passage du Savoy» sur la commune de Saint-Pierre-d'Albigny.

La collecte sélective

Le déploiement des colonnes aériennes en acier avec une communication couvrant toute la surface a été finalisé en 2024. Les 14 communes sont ainsi dotées de colonnes plus esthétiques, plus solides, facilitant le geste de tri des habitants. Les tonnages de tri et de verre collectés ont augmenté, du fait du passage en extension des consignes de tri en 2023.

L'évolution de 2022 à 2023 était de 7%, de 2023 à 2024 elle est de 10%.

	2023	2024	évolution n-1
Multimatériaux	472,57 t	520,50 t	10%
Verre	500,84 t	512,62 t	2,32%

2024 en chiffres

Sensibilisation auprès des jeunes

Animation scolaire (tri) :
84 élèves primaire - 450 élèves collège

Animation périscolaire (compostage) :
84 enfants

Accueil de loisirs : **45 enfants**

Conseil municipal jeunes (ramassage déchets et visite centre de tri) :
13 participants

Cross départemental (stand d'information):
100 personnes touchées

Au total : 18 interventions et 1352 enfants/jeunes sensibilisés



Les déchèteries

Les déchèteries évoluent beaucoup. Une réflexion et un travail ont été réalisés sur l'optimisation des déchèteries. La mise en place de nouvelles REP (Responsabilité Elargie du Producteur) permet d'améliorer la valorisation des matières et la réduction des encombrants.

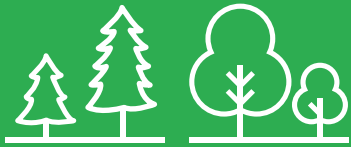
Cependant les REP apportent leurs contraintes et modifient l'organisation opérationnelle. Elles permettent une prise en charge financière plus importante par les Eco-organismes et nécessitent une évolution des consignes de tri en déchèterie, donc un travail pédagogique auprès des usagers.

En 2024, les 2 déchèteries (Saint-Pierre-d'Albigny et Chamoux-sur-Gelon) ont été équipées d'un système de vidéoprotection pour renforcer la sécurité des agents et prévenir les dégradations et vols.





**UN TERRITOIRE QUI
PRÉSERVE SON
ENVIRONNEMENT**



Forêt



Tourisme



Milieus naturels



Assainissement



Eau potable

La forêt, qui couvre plus de la moitié du territoire, joue un rôle clé tant écologique qu'économique. Les initiatives visent à soutenir la filière bois, améliorer la gestion sylvicole et sensibiliser les jeunes générations aux richesses forestières.

Biens vacants et sans maitre

Poursuite de l'opération et accompagnement de la commune de Cruet pour récupérer des parcelles réputées sans maitre (sans propriétaire) et les incorporer dans le domaine communal. Suite à l'atlas des biens présumés sans maitre envoyé à la commune par l'association des communes forestières, une enquête de vacance a été demandée à la Safer pour 24 comptes de propriété soit 34 parcelles pour une surface de 3,8 ha. A l'issue de cette enquête, 16 parcelles, soit 2,2 ha, ont pu faire l'objet d'une procédure simplifiée pour l'acquisition de ces parcelles par la commune. 11 autres parcelles soit 0,9 ha sont en cours d'acquisition à travers une procédure d'appréhension et font l'objet d'une enquête plus approfondie. Concernant ces parcelles, 12 d'entre-elles, soit 2,1 ha, ont un usage agricole et sont déclarées à la PAC.

Projet Sylvicole Territorial (Sylv'ACCTES)

Concertation des acteurs forestiers du massif de Belledonne pour le renouvellement du Projet Sylvicole Territorial. Les 2 itinéraires sylvicoles définis pour le massif (feuillus et résineux) ont été mis à jour pour permettre le maintien des aides financières aux propriétaires forestiers à travers le programme Sylv'ACCTES. Depuis 2021, ce sont 245ha de forêts qui ont été engagés dans l'un des deux itinéraires pour 300 000 euros de travaux d'amélioration financés.

Plateforme de tri et de stockage des bois de Cœur de Savoie à La Table

Première année de fonctionnement et d'exploitation par l'entreprise TRV pour cet équipement. Cette plateforme, réalisée en maîtrise d'ouvrage Cœur de Savoie, permet à l'entreprise de peser, broyer et stocker de la plaquette forestière. Le débouché actuel se concentre principalement vers des chaufferies industrielles comme FerroPem en Maurienne. L'entreprise gère également la plateforme bois énergie de Goncelin, elle travaille avec certaines petites chaufferies du territoire (Saint-Pierre-de-Soucy, Apremont et Montmélian). Une visite de cette plateforme et une démonstration de fabrication de pellets a été organisée le 22 novembre lors d'une journée consacrée au bois énergie avec le Pôle d'Excellence Bois.



Animations scolaires en forêt

Organisation de sorties scolaires en forêt avec les écoles primaires du Bourget en Huile, Montmélian, Valgelon-La-Rochette et Sainte-Hélène-du-Lac. Ces sorties ont permis à 8 classes de découvrir une forêt à proximité de l'école avec un technicien forestier de l'ONF ou du CRPF. La faune, la flore et les différents usages du bois ont pu être abordés avec une approche ludique et pédagogique.



En chiffres

16 700 ha de forêt soit 51% de la surface du territoire dont :

- 9 800 ha de forêt de feuillus
- 3 000 ha de forêts de conifères
- 3 000 ha de forêts mixtes
- 500 ha de landes ligneuses

6 270 ha de forêts publiques communales et domaniales soit 37% de la surface forestière totale

10 450 ha de forêts privées pour près de 8 900 comptes de propriété

82% des propriétaires détiennent une surface inférieure à 1ha

119 000 m³/an de production annuelle par accroissement naturelle

28 000 m³/an de bois récolté

850 emplois pour 126 entreprises dans la filière forêt/bois



Le bois ça vous branche !

Organisation d'une sortie « Le bois ça vous branche » avec les Espaces Jeunes du territoire le 25 septembre 2024. Cet événement unique en son genre vise à promouvoir les métiers du bois et de la forêt. 4 jeunes ont pu assister à des démonstrations de bucheronnage, de sciage et rencontrer des professionnels de la filière.

Le développement touristique en Coeur de Savoie s'appuie sur la valorisation des richesses locales et la diversification de l'offre. C'est l'Office de tourisme et des loisirs qui est en charge de ce volet sur le territoire. Il s'a git d'un établissement public de la Communauté de communes.

Fréquentation touristique : une dynamique positive

Coeur de Savoie continue d'attirer les visiteurs, avec une fréquentation touristique qui ne faiblit pas. L'offre d'hébergement, notamment les meublés de tourisme, poursuit sa croissance, portée par l'essor des plateformes comme Airbnb et la création de nouveaux établissements de qualité. Parmi les projets marquants, citons le Château d'Apremont et le Gîte des 5 Éléments, qui contribuent à enrichir l'offre touristique locale. L'hôtellerie de pleine nature et les hôtels de tourisme maintiennent quant à eux une stabilité en nombre de lits.

En 2024, plus de 140 000 nuitées ont été enregistrées, avec un pic de fréquentation en août et une période plus calme en novembre.

Promotion et visibilité : un site internet en plein essor

Le site internet de l'Office de Tourisme Coeur de Savoie poursuit son ascension, attirant plus de 100 000 visiteurs par an, soit une augmentation de 30 % par rapport à 2023. Chaque jour, plus de 400 personnes consultent les pages du site, principalement à la recherche d'informations pratiques telles que l'agenda des fêtes et manifestations ou la réservation d'activités.

Place de marché : un outil de fidélisation et de croissance économique

En partenariat avec la Région Auvergne-Rhône-Alpes Tourisme, la place de marché en ligne a généré près de 900 transactions en 2024. Cet outil facilite le parcours client, favorise la fidélisation et concentre les retombées économiques du tourisme sur le territoire.

Événements et initiatives : l'oénotourisme à l'honneur

En juin 2024, l'Office de Tourisme et des Loisirs Coeur de Savoie a accueilli les Journées de l'Énotourisme, en partenariat avec Auvergne-Rhône-Alpes Tourisme. Plus de 100 participants, élus ou socio-professionnels, ont découvert le territoire à travers ses vignes, mettant en lumière la richesse viticole de notre territoire.



Évolution des statuts et renforcement de l'équipe

Au printemps 2024, l'Office de Tourisme a modifié ses statuts pour prendre en charge la gestion des activités de sport de pleine nature, notamment l'entretien des sentiers de randonnée classés PDIPR. L'équipe s'est renforcée avec l'arrivée d'Adrien Rochet, désormais responsable de cette thématique. Première étape de cette nouvelle mission : le lancement d'une étude de développement de circuits VTT / Gravel à l'échelle du territoire.

Chiffres clés : lits touristiques marchands par communes

Pour illustrer ces dynamiques, voici quelques chiffres sur le nombre de lits touristiques marchands par communes dans les meublés de tourisme (classés ou non, Airbnb, Gîtes de France, Clévacances, etc). Ces données peuvent être utilisées pour créer une carte visuelle de l'offre d'hébergement dans le Coeur de Savoie.

Les actions menées toute l'année par l'Office de tourisme et des loisirs Coeur de Savoie, sont rendues possibles grâce à la subvention de fonctionnement versée chaque année par la Communauté de communes, d'un montant de 220 000 € pour l'année 2024. Une part importante d'autofinancement est assurée par la perception de la taxe de séjour, atteignant presque 100 000 € en 2024.

Nombre de lits touristiques par commune

Apremont	64
Arbin	12
Arvillard	8
Betton-Bettonet	10
Bourget-en-Huile	8
Chamoux-sur-Gelon	18
Châteauneuf	24
Chignin	11
Coise-Saint-Jean-Pied-Gauthier	12
Cruet	26
Détrier	2
Hauteville	16
La Chapelle-Blanche	16
La Chapelle-du-Bard	12
La Chavanne	2
La Croix-de-la-Rochette	19
La Table	5
La Trinité	14
Le Pontet	39
Le Verneil	12
Les Mollettes	22
Montendry	10
Montmélian	6
Myans	62
Porte-de-Savoie	157
Presle	8
Saint-Jean-de-la-Porte	26
Saint-Pierre-d'Albigny	194
Sainte-Hélène-du-Lac	47
Valgelon-La Rochette	38
Villard-d'Héry	29
Villaroux	5
TOTAL	934

La Communauté de communes poursuit ses actions de matière de préservation de l'environnement et de la biodiversité sur le territoire.

Frelon asiatique : une lutte coordonnée pour une meilleure efficacité

Le frelon asiatique est un insecte invasif plus sombre que son « cousin » le frelon européen et avec une large bande orangée au bout de son abdomen. Il pose de nombreux problèmes aux apiculteurs en attaquant leurs ruchers mais également à la population de par sa dangerosité (piqûres, nids à proximité d'habitations...).

En 2024, le nombre de signalements sur la Savoie a explosé, passant de 600 à plus de 1200 et le nombre de destructions de nids est passé de 347 à 1061.

En anticipation de cette explosion de la prolifération, la Communauté de communes Coeur de Savoie s'est associée à toutes les communes du territoire pour proposer une lutte coordonnée contre le frelon asiatique en lien avec le Groupement de Défense Sanitaire des Abeilles (GDSA) de la Savoie.

Grace à cette coopération en 2024, 223 nids de frelons asiatiques ont fait l'objet d'une intervention de destruction, soit par un désinsectiseur bénévole du GDS (106 interventions) soit par un désinsectiseur professionnel (70 interventions via le GDS, 47 interventions hors GDS). Ces interventions, lorsqu'elles passent par le GDS, sont prises en charge à 50 % par la Communauté de communes, le reste étant partagé entre les 41 communes en fonction de leur population.

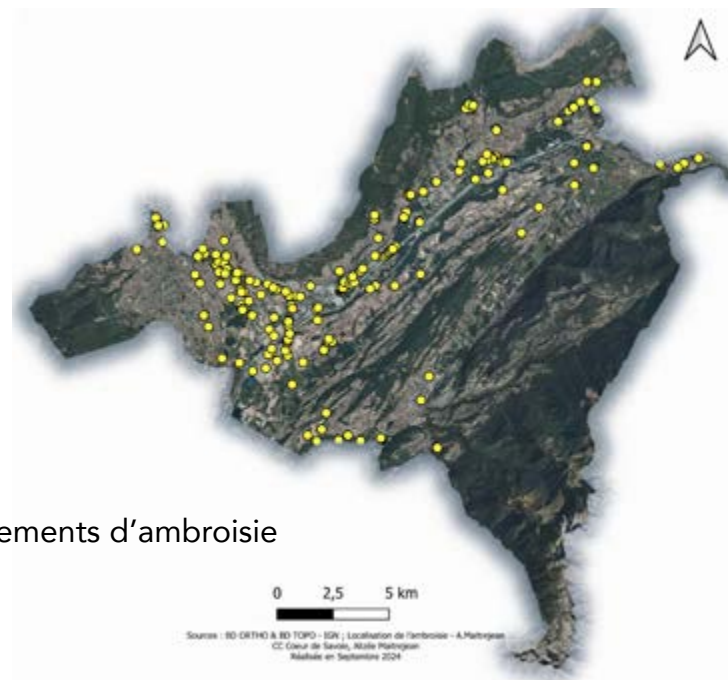
Lutte contre les espèces exotiques envahissantes

En 2024, des travaux d'éradication de Renouées Asiatiques ont été réalisés sur le secteur de la ZAC de la Gare à Saint-Pierre d'Albigny et sur Alp'Arc à Bourgneuf (en lien avec le syndicat mixte). Sur ces 2 secteurs, des massifs de Renouées étaient présents mais encore assez localisés pour envisager une éradication, par technique de concassage bâchage. Ce sont environ 800 m² de terres infestées de Renouées qui ont pu être traités sur place à Alp'Arc et environ 300 m² sur la ZAC de la Gare. Ces interventions financées par l'Agence de l'Eau dans le cadre du fonds vert permettent de limiter la progression de la Renouées sur ces 2 secteurs.

L'Ambrosie est bien présente en Cœur de Savoie

Afin de lutter contre cette plante invasive, des actions sont mises en œuvre depuis plusieurs années sur le territoire. Pour mieux connaître son expansion et les pratiques de lutte, une stagiaire a intégré le service environnement pendant 6 mois sur le sujet. Un travail a été mené auprès des communes pour mieux les informer, connaître leurs actions ou encore mettre à jour le nom des référents, et de nombreuses prospections sur le terrain ont permis d'avoir une vision plus précise des zones infestées. Au total, ce sont 23 référents qui ont été rencontrés, 167 signalements gérés sur la plateforme dédiée, répartis dans 24 communes.

Des actions de sensibilisation ont aussi eu lieu, notamment avec des élèves d'une école primaire. Pour cela, la Communauté de communes s'est dotée d'outils spécifiques (livrets jeux, jeux de plateaux ou de cartes, ...) qu'elle pourra réutiliser les prochaines années.



Bilan du Contrat Vert et Bleu

Le Contrat Vert et Bleu est un outil qui a permis la réalisation de nombreuses actions en faveur de la biodiversité sur le territoire, menées par Cœur de Savoie et d'autres partenaires, entre 2019 et 2024. Ce contrat, financé par la Région et le Département, a pris fin en début d'année 2024. Cette année a donc été dédiée au bilan et à la définition de la future stratégie biodiversité du territoire.

Quelques chiffres du bilan :

- Sur les 33 actions prévues, 31 ont été mises en œuvre, pour un montant total de 2 800 000 €, subventionnées à 73% par deux financeurs : la Région et le Département
- 15 hectares de milieux ouverts comme des prairies ou des alpages ont été restaurés
- 6.5 hectares de pelouses sèches ont été restaurés et/ou entretenus
- 5.5km de haies et 35 arbres fruitiers ont été plantés
- 17 nichoirs à chouettes et hiboux ont été installés
- 87 hectares de zones humides ont été restaurés et/ou entretenus
- 42 mares et 23 ornières ont été créées
- 700 mètres de cours d'eau ont été restaurés
- 5000 m² de massifs de plantes invasives ont été éliminés
- 29 hectares de milieux naturels ont été acquis afin de préserver la biodiversité

Programme de sorties nature

Comme depuis quelques années, un programme de sorties « nature » a été proposé aux habitants. Ces sorties sont gratuites et organisées sur différentes communes du territoire, animées par des associations locales. L'objectif est de faire découvrir aux habitants la biodiversité qui les entoure et l'importance de la préserver. Sur l'ensemble de l'année, 9 animations ont été organisées sur différentes thématiques : la forêt, les papillons de nuit, les animaux de la montagne, le lac, ... Ce sont environ 120 participants qui ont pu bénéficier de ces animations, toujours très appréciées.



Sortie «Randonnée, pique-nique et biodiversité»
à Rotherens

Le réseau d'assainissement collectif de Cœur de Savoie a fait l'objet d'investissements structurants en 2024. La validation du Schéma Directeur permet de disposer d'un cadre opérationnel pour hiérarchiser les interventions, améliorer la performance des réseaux et renforcer la qualité des rejets.

Gestion des nouveaux raccordements et projets d'urbanisme

L'année s'est traduite par l'instruction de 412 dossiers de demande d'urbanisme en assainissement collectif (CU,DP,PA,PC) et la réalisation de 184 contrôles de raccordement au réseau d'assainissement collectif.

Une année riche en projets visant à l'amélioration du fonctionnement du service

Finalisation du Schéma Directeur d'Assainissement

La fin d'année 2024 s'est traduite par l'approbation des zonages d'assainissement et du programme pluriannuel d'investissements à l'échelle du territoire de Cœur de Savoie. L'aboutissement de ce Schéma est le fruit de 2.5 années d'études et d'investigations de terrain. Les zonages d'assainissement de chaque commune seront soumis à enquête publique en 2025. Ils permettent de définir d'une part les zones d'assainissement collectif où la collectivité est tenue d'assurer la collecte des eaux usées domestiques et le stockage, l'épuration et le rejet ou la réutilisation de l'ensemble des eaux collectées et, d'autre part, les zones relevant de l'assainissement non collectif où elle est tenue d'assurer le contrôle de ces installations.

Le programme pluriannuel d'investissement permet quant à lui de hiérarchiser les actions identifiées dans le cadre de l'étude afin d'améliorer la connaissance, la gestion et le fonctionnement des réseaux et stations d'épuration. Il vise ainsi à l'amélioration de l'efficacité des systèmes d'assainissement dans leur globalité, en réduisant les rejets dans le milieu naturel et en cherchant à garantir leur efficacité dans la durée. D'une manière générale, ce programme sera la feuille de route du service, outil indispensable à la priorisation des travaux.

Reconduction d'un marché de type « accord cadre » pour une durée de 4 ans

Ce marché multi-attributaires à marchés subséquents bénéficiant à plusieurs services de la Communauté de communes permettra d'engager des travaux d'assainissement, d'eau potable et VRD divers sur le territoire de cœur de Savoie. Pour le service assainissement, ce marché permettra notamment de répondre aux besoins urgents visant à assurer la continuité du service.

Reconduction des marchés de prestation pour l'exploitation des réseaux et stations d'épuration d'une partie du territoire (hors secteurs exploités en délégation de service public)

A partir de 2025 et pour une durée de 3 ans reconductible deux fois 1 année, deux exploitants interviendront sur le territoire avec une nouvelle organisation stratégique de périmètre décomposée en 3 lots géographiques. Ces prestataires interviendront pour l'exploitation courante des ouvrages mais également pour la réalisation des interventions d'urgence sur les réseaux d'assainissement.

2024 en chiffres

31 communes desservies en partie par un réseau d'assainissement collectif permettant d'acheminer les eaux usées vers une station d'épuration

16 351 abonnés

19 stations d'épuration

1 857 678 m³ d'eaux usées traitées

274 tonnes de boues valorisées par épandage agricole

47 postes de relevage ou refoulement

Environ **406 km** de réseau

3 prestataires/délégataires sur le territoire

5,5 techniciens (assainissement collectif et non collectif),
1 directrice de pôle, 1 responsable de service, 1 référente finances, 3 agents administratifs à temps non complet pour la réalisation de la facturation et le suivi des usagers.

Travaux d'extension ou d'amélioration du fonctionnement des réseaux existants

Travaux sur la commune d'Arvillard

Démarrage des travaux de mise en séparatif des réseaux, Rue du Château.

Ces travaux s'inscrivent dans le cadre d'un groupement de commandes conclu en 2021 avec la commune d'Arvillard, pour la réalisation de travaux sur le réseau d'eaux pluviales, le Syndicat des Eaux de La Rochette pour la réalisation de travaux sur le réseau d'eau potable et le SDES de la Savoie pour l'enfouissement du réseau de distribution d'électricité.

Le dossier dans son intégralité porte sur la réalisation de 4 tranches de travaux. Pour la Communauté de communes, cette deuxième tranche de travaux d'un montant de 406 225,16 € HT porte sur la création de 910 mètres linéaires de réseaux de collecte des eaux usées qui permettront de desservir environ 80 habitations.

Travaux d'extension de la station d'épuration du Domaine à Porte-de-Savoie

Poursuite des travaux d'extension de la STEP du Domaine permettant de porter sa capacité de traitement à 36 000 EH (Equivalent Habitant). La réception de l'ouvrage est prévue au deuxième semestre 2025.

Travaux sur la commune de Montmélian

Deux opérations d'extension des réseaux d'assainissement permettant de desservir des projets d'aménagements ont été réalisées en 2024 :

- Rue Antoine Borrel représentant 100 mètres linéaires d'extension de réseau permettant de desservir deux projets immobiliers (6 maisons d'habitations pour le premier et 20 logements pour le second).
- Avenue Pierre de la Gontrie et Rue François Civeyrac représentant 440 mètres linéaires d'extension de réseau permettant de reprendre le branchement existant du gymnase intercommunal par la suppression d'un poste de relevage et de desservir plusieurs immeubles collectifs en cours de construction.

Ces deux opérations s'équilibrent financièrement. La première par les Participations au Financement de l'Assainissement Collectif (PFAC) la seconde par la taxe d'aménagement.

Travaux sur la commune de Planaise

Extension du réseau d'eaux usées sur 40 mètres linéaires permettant de desservir deux locaux artisanaux situés sur la zone artisanale des Iles.

Travaux sur la commune de Coise-Saint-Jean-Pied-Gauthier

Extension du réseau d'eaux usées du Chef-Lieu sur 12 mètres linéaires permettant de desservir deux habitations en centre village.

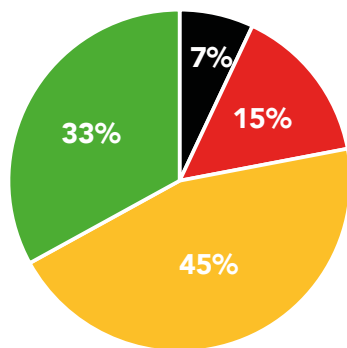
Focus : entretien

L'entretien du réseau d'assainissement collectif s'est traduit en 2024 par :

- 19 km de réseaux curés par camion hydrocureur à titre préventif
- 923 mètres linéaires de réseaux curés dans le cadre de désobstruction d'urgence
- 3 km de réseaux ont fait l'objet d'une inspection caméra afin d'identifier d'éventuels défauts structurants.

L'assainissement non-collectif (ANC), également appelé assainissement individuel ou autonome, est une solution technique locale garantissant le traitement des eaux usées domestiques avant rejet dans le milieu naturel, pour les habitations non raccordées à un réseau d'assainissement public. Cœur de Savoie est compétente en matière d'assainissement non collectif sur l'ensemble du territoire.

Répartition des ANC selon leur priorité



Priorité 1 : points noirs, ANC inexistant ou « artisanal »

Priorité 2 : non conforme (ANC incomplet à risque avec rejet)

Priorité 3 : Autre non conforme (ANC incomplet sans risque avec infiltration)

Priorité 4 : ANC complet

Campagnes de vidange

La société SCAVI est le prestataire du marché en cours qui a démarré en 2023 et qui se terminera en 2025 avec possibilité de renouvellement pour 1 an en 2026.

En 2024, 122 vidanges ont pu ainsi être réalisées dans ce cadre et bénéficier du tarif « groupé ». C'est une augmentation de 7 % par rapport à 2023, ce qui représente le meilleur total atteint depuis la création du service.

Réhabilitations des assainissements non-collectifs

Par l'intermédiaire des obligations de réhabilitations suite aux ventes, mais également de par la présence active du service sur le terrain, le parc d'assainissement non collectif s'améliore progressivement. Le taux de conformité au titre du RPQS (installations conformes + installations non conformes sans risque avéré) est passé de 64 % en 2015 à 78 % en 2023, ceci sans avoir pour le moment engagé de campagne de relance. Le vote de la majoration de la redevance à 400 % fin 2023 permet de poursuivre cette dynamique en dissuadant les usagers récalcitrants de rester dans l'immobilisme, bien que cette majoration n'ait pas été mise en oeuvre à ce jour. Le taux de conformité au titre du Rapport sur le Prix et la Qualité du Service (RPQS) prend 2 points supplémentaires en 2024 par rapport à 2023 et passe à 78 %.

2024 en chiffres

1 habitant sur 5 environ est concerné par un système d'assainissement non collectif

Un parc de **3 885 installations** sur Cœur de Savoie

122 vidanges réalisées

277 demandes d'urbanisme instruites

70 contrôles réalisés dans le cadre de ventes

77 nouvelles installations



L'approvisionnement en eau potable est géré directement par la Communauté de communes sur deux communes du territoire : Saint-Jean-de-la-Porte et Saint-Pierre-d'Albigny. L'exploitation est confiée à SUEZ dans le cadre d'un marché de prestation de service.

Principales opérations réalisées en 2024

Saint-Pierre-d'Albigny

- Renouvellement du réseau d'eau potable de la rue Louis Blanc Pinget : dans le cadre des travaux de requalification du Centre Bourg menés par la commune, le fonctionnement du réseau d'eau potable a été simplifié et le réseau a été renouvelé sur 180 mètres linéaires.
Montant de l'opération : 173 000 € HT
- Renforcement du réseau d'eau potable sur le Chemin de Lazare pour permettre la réalisation d'un projet d'urbanisme
Montant de l'opération : 22 000 € HT
- Renforcement du traitement de l'eau à Miolans avec la mise en place d'un traitement au chlore
Montant de l'opération : 22 000 € HT
- Renouvellement d'un branchement d'eau potable (partie publique) au hameau de Montbenoit : en raison de fuites récurrentes, le branchement a été renouvelé sur 160 mètres linéaires.
Montant de l'opération : 17 000 € HT
- Dévoiement du réseau d'adduction au réservoir du Bourget : suite à une casse ayant engendré une forte pollution de l'eau sur le hameau, le remplacement de 45ml de la canalisation PEHD 63 a été nécessaire pour mettre en sécurité l'alimentation en eau potable
Montant de l'opération : 7 000 € HT

Saint-Jean-de-la-Porte

- Création d'un branchement sur la conduite d'adduction de Grand Chambéry : afin de desservir un nouveau secteur et en l'absence du réseau d'eau potable à proximité, un nouveau piquage a été réalisé sur la conduite de Grand Chambéry
Montant de l'opération : 35 000 € HT

2024 en chiffres

2 communes pour **2 951** abonnés au service

66,25 kms de réseau

379 365 m3 d'eau produits

1 768 m3 d'eau importés

7 captages, **14** réservoirs et **8** stations de traitement

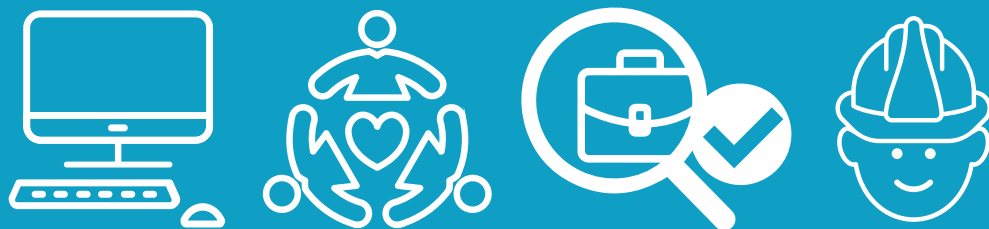
Focus : exploitation

144 compteurs abonnés changés

97 % d'analyses de l'eau conformes sur 71 analyses réalisées

Réparation de fuites afin de maintenir le rendement du réseau et préserver la ressource :

la recherche puis la réparation des fuites sur le réseau d'eau potable permet au service d'obtenir un rendement du réseau de 80,26 %, en nette augmentation par rapport à 2023 (72,81%). Au total, 14 réparations ont été réalisées pour l'année 2024. Le rendement est conforme au regard de la réglementation en vigueur.



UN TERRITOIRE SOLIDAIRE ET INCLUSIF



France services



Territoire Zéro Chômeur
de Longue Durée



Chantiers d'insertion

La Communauté de communes gère deux France services sur le territoire : une à Valgelon-La Rochette et une autre à Saint-Pierre d'Albigny. Des permanences décentralisées sont aussi organisées à Chamoux-sur-Gelon et Montmélian.

France services Cœur de Savoie quelles dynamiques en 2024 ?

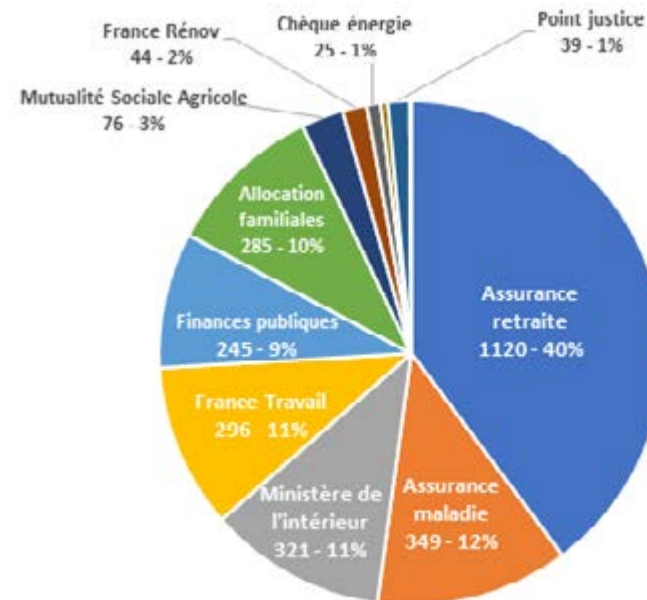
En raison d'une combinaison de plusieurs facteurs qui ont eu une incidence sur l'effectif du service, le fonctionnement des France services de Cœur de Savoie a été perturbé durant plusieurs mois en 2024.

Ces situations ont eu un impact direct sur la capacité de l'équipe à maintenir un rythme d'accueil constant et à accomplir certaines tâches essentielles.

Les perspectives 2025 : Une année plus sereine pour les France services de Cœur de Savoie

L'année commence sous de bons auspices pour la France services Cœur de Savoie. À Valgelon-La Rochette les agents recrutés courant 2024 sont désormais pleinement opérationnels après une formation de deux à trois mois qui garantit une prise en charge de qualité pour les usagers.

En mars la France services Cœur de Savoie à Saint-Pierre-d'Albigny accueillera un nouvel agent qui viendra compléter l'équipe.



Répartition des accompagnements effectués

2024 en chiffres

6 397 passages

3 318 accompagnements individuels réalisés en 2024, qui représentent une baisse de 40% par rapport au volume réalisé en 2023

2 816 accompagnements concernent les partenaires nationaux

La Communauté de communes Cœur de Savoie a été habilitée à l'expérimentation Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée en mai 2023. Suite à cette habilitation, l'Entreprise à but d'emploi Acti'Val73 a ouvert ses portes le 1er septembre 2023.

Territoires Zéro Chômeur de Longue durée : une année d'expérimentation contre le chômage de longue durée sur le Val Gelon

Tout au long de l'année 2024, le Comité Local pour l'Emploi, qui pilote l'expérimentation sous la présidence de la Communauté de communes, a poursuivi son engagement sur deux missions :

- mobiliser l'ensemble des acteurs du territoire pour repérer, informer et accompagner les personnes privées d'emploi du Val Gelon vers un emploi durable dans l'économie classique, en collectivité ou dans l'EBE.
- veiller à la complémentarité des activités d'Acti'Val73 et soutenir celle-ci dans la structuration d'activités utiles et non concurrentielles.

Une coopération territoriale concrète pour permettre l'accès à l'emploi

L'expérimentation permet, de manière concrète, de porter collectivement l'enjeu de l'emploi pour toutes et tous sur le territoire. C'est un vrai travail partenarial entre différents acteurs : Communauté de communes, communes, France Travail, Département, acteurs économiques dont les structures d'insertion, les associations et les habitants du territoire.

Dans ce contexte, le 21 mai 2024, l'ensemble des acteurs de l'insertion du territoire se sont réunis à Montméliant pour accueillir la caravane du Tour Plein emploi solidaire. L'Entreprise adaptée ASVA, Emmaüs vêtements Arbin, Fibr'Ethik, Tri'Alp, Acti'Val73 et Terre Solidaire étaient présents. Lors de cette mobilisation, les salariés de ces structures ont témoigné de l'impact négatif du chômage dans leur vie et des bienfaits du retour à l'emploi.

2024 en chiffres

30 personnes privées d'emploi rencontrées et accompagnées

Durée moyenne de privation durable d'emploi des personnes : **5 ans**

15 personnes ont retrouvé un emploi dont :

- **3** dans l'économie classique ou les collectivités
- **12** ont signé un CDI à Acti'Val73 au cours de l'année

4 Comité Locaux pour l'Emploi réunis en plénière
1 entreprise à but d'Emploi : Acti'Val73

30 salariés

5 pôles d'activités

Rassemblement pour la caravane du plein emploi
21 mai 2024



La première année de l'Entreprise à but d'Emploi Acti'Val73 : inclusion et dynamisme local

Ouverte le 1er septembre 2023 avec une équipe de 15 personnes, en 2024 Acti'Val73 a soufflé sa première bougie tout en terminant l'année avec un effectif de 30 salariés en CDI, dont 26 personnes issues de la privation durable d'emploi, et 4 encadrants. Basée à la Croix de La Rochette, sur la ZAC du Héron, l'entreprise œuvre sur 5 pôles d'activités : espaces verts pour les collectivités, réemploi du bois, textile (friperie et création textile), multiservices et mobilité.

Des activités utiles au territoire sans entrer en concurrence avec les acteurs locaux

L'année 2024 a été marquée par les nouvelles embauches des personnes issues de la privation durable d'emploi et la structuration des activités existantes. De plus, un nouveau service pour les habitants du territoire a été ouvert : la mobilité solidaire. Développé avec le soutien de la Communauté de communes Cœur de Savoie, le service s'adresse aux personnes de plus de 65 ans qui habitent le Val Gelon, proposant des trajets sur la Communauté de communes à tarif solidaire. Un service qui permet d'associer la cohésion sociale avec la mobilité durable.

En 2025 l'entreprise poursuivra son plan d'embauche ambitieux tout en développant des activités utiles au territoire en coopération avec les acteurs du Comité Local pour l'Emploi.



Le chantier-école « métiers de la nature » est organisé depuis 2011 avec la commune de Valgelon-La Rochette, le Centre de Formation Professionnel de Promotion Agricole Savoie-Bugey et les services pénitentiaires de Chambéry.

Il s'adresse à un **public de détenus en semi-liberté** qui bénéficient d'un aménagement de peine pour pouvoir suivre cette formation.

L'objectif est de préparer les bénéficiaires à la sortie de prison pour leur permettre de reprendre contact avec l'extérieur et leur redonner des habitudes de travail. **La formation est axée sur les espaces verts et les espaces naturels.**

Un local technique est mis à disposition par la commune. Les stagiaires sont hébergés au Quartier de Semi-Liberté de Chambéry et se rendent 3 à 4 jours par semaine sur les chantiers avec un encadrement du CFPPA. La Communauté de communes assure la recherche et la coordination des chantiers en lien avec les attentes pédagogiques de la formation. Une journée par semaine est dédiée aux démarches administratives et à l'accompagnement vers l'emploi.

En 2024, le territoire a accueilli **15 stagiaires sur 2 sessions de 12 semaines** chacune au printemps et à l'automne. De nombreux chantiers ont été réalisés avec les services techniques et les partenaires locaux :

- Entretien du parc de la Madeleine et des espaces verts de Valgelon-La Rochette,
- Pose d'un revêtement stabilisé sur un cheminement piéton à La Rochette,
- Taille de haie au camping de Détrier,
- Travaux de restauration d'une zone humide sur le parc d'activité du Héron à Rotherens,
- Bucheronnage et travaux sylvicoles autour des plans d'eau d'Alpespace,
- Entretien du parc de la maison de retraite et du foyer logement de Valgelon-La Rochette,
- Entretien du parcours de pêche du Lac St Clair,
- Nettoyage des cours d'eau et prévention des embâcles avec le SISARC,
- Petits travaux de peinture pour la commune de la Trinité,
- Fauche et récolte de la blâche sur le marais des Berthollets au Bourget en Huile pour le Conservatoire des Espaces Naturels de la Savoie,
- Curage des cunettes sur les routes communales de Valgelon-La Rochette.





UN TERRITOIRE QUI ENTREPREND

Le pôle développement économique

Le Pôle développement économique met en œuvre le projet économique du territoire en intervenant auprès des entreprises dans toutes les phases de leur développement : Création, accompagnement ; implantation : recherche de locaux ou de terrains.

Il assure, sur tout le territoire, l'animation et la mise en réseau ainsi que le lien avec les partenaires de l'économie (chambres consulaires, réseaux professionnels...) et de l'emploi (France Travail, Maison France Service...).

Par ailleurs, la Communauté de communes détient la compétence de gestion et entretien des zones d'activités économiques d'intérêt communautaire.

En complément, le service décline auprès des entreprises les projets transversaux de la Communauté de communes comme le Plan Climat Air-Energie Territorial Coeur de Savoie, les forums à destination de jeunes, les actions sur l'économie circulaire...

2024 en chiffres

3 parcs d'activités et 12 zones d'activités gérés en direct, 1 parc d'activités cogéré avec Porte de Maurienne

- Plus de **300 entreprises** sur ces zones
- Près de **4 200 emplois**
- **3 pépinières** d'entreprises, dont : 1 200 m² de bureaux et 1 400 m² d'ateliers

8 500 emplois privés sur le territoire avec une augmentation régulière depuis 10 ans (1,5 % / an)



Animation et
mise en réseau



Communication



Implantation et accompagnement
des projets immobiliers



Création d'entreprises
et commerces



Extension et aménagement
des zones d'activités

En 2024, la Communauté de communes Cœur de Savoie a poursuivi ses efforts afin de **dynamiser le tissu économique local**. Elle a consolidé son rôle d'interlocuteur privilégié auprès des entreprises, par le biais du Pôle de développement économique, tout en s'impliquant activement dans l'animation et la mise en réseau, la communication, le soutien à la création et au développement d'entreprises.

L'année 2024 a été **riche en rencontres et collaborations**. Le Pôle a organisé 36 événements en direction des acteurs économiques, rassemblant près de 450 dirigeants et décideurs locaux. Ces rencontres ont permis aux entreprises de partager leurs expériences, de nouer des partenariats et de bénéficier d'échanges constructifs sur des thématiques variées. Les animations se sont déclinées au travers de 22 ateliers thématiques, véritables temps forts, qui ont couvert des sujets cruciaux pour les entrepreneurs : réseaux sociaux, communication, gestion, RSE... 2 afterworks « Relâche la pression » ont allié convivialité et découverte, notamment à travers des visites d'entreprises locales. Parmi les autres moments phares : une animation sur l'écomobilité (à la Pyramide à Alpespace) et les 10 rendez-vous individuels entre dirigeants et experts, offrant un accompagnement ciblé (commercial, communication, recrutement...), y compris en situation de crise.

Par ailleurs, le Pôle développement économique s'est engagé dans le **déploiement de l'économie circulaire en Cœur de Savoie** avec ses partenaires Fibr'Ethik et l'association Solucir, au travers du Pôle Economie Circulaire de Cœur de Savoie (PECCS). 3 ateliers de synergie et 4 webinaires dédiés à la thématique ont été organisés en 2024. Ce travail a été mené grâce à l'implication d'un agent du Pôle lors des comités de pilotage, des réunions de coordination, d'une « agitation économique » et une participation appréciée au Salon Solucir de Chambéry. L'inauguration du Club Entreprise du PECCS le 13 novembre a également marqué un tournant dans le renforcement des liens entre acteurs locaux. Près de 50 participants ont pu saisir l'implication des entreprises membres qui témoignaient. Cet événement devrait aider à faire grossir les rangs du club avec de nouvelles entreprises.



Inauguration du Club Entreprise du PECCS le 13 novembre 2024

En complément des animations économiques de la collectivité, **4 événements ont été organisés en partenariat avec des acteurs clés**. De plus, Initiative Savoie, a tenu 21 permanences à la Pyramide qui ont permis d'apporter un soutien concret et local aux porteurs de projets, qu'il s'agisse de l'élaboration de business plans, du financement ou du suivi technique des projets.

Enfin, **les initiatives sportives**, comme la course cycliste « Cyclespace », ou la course à pied « Les Foulées d'Alpespace », ont permis de fédérer les forces vives du territoire, prouvant que dynamisme économique et cohésion sociale vont de pair.

Communication

La communication a continué de jouer un rôle central en 2024, afin de valoriser les initiatives locales et les entreprises du territoire.

La 51^{ème} « Newsletter économique de Cœur de Savoie », a été diffusée en novembre. 6 nouveaux numéros ont été envoyés en 2024 et ont été lus par près de 17 000 personnes. Ce bulletin d'information a permis de mettre en lumière les talents locaux et de diffuser les actualités économiques majeures à travers la rédaction de 59 articles, avec un taux de lecture supérieur à 30 % en moyenne (+37,2 %).

Le blog de l'économie a également enregistré 27 000 visites, preuve de l'intérêt pour les informations partagées.

Les réseaux sociaux, en particulier LinkedIn, ont renforcé cette dynamique, avec une communauté de 2 000 abonnés et des publications régulières relayées notamment par des agents du Pôle développement économique, de la collectivité et des personnes intéressés.

Par ailleurs, **un nouvel agenda économique bimensuel**, publié tous les mois, a été lancé pour faciliter la planification des événements par les entreprises. Cette initiative a été saluée par les destinataires pour sa praticité et son efficacité.

Implantation et accompagnement des projets immobiliers

Dans un contexte économique encore marqué par la crise énergétique, mais aussi par la hausse des taux d'intérêt pouvant impacter les projets immobiliers des entreprises, **les demandes d'accompagnement en matière de locaux d'activités ou de bureaux** reçues par le Pôle n'ont pas tarié cette année. 85 nouvelles demandes ont été enregistrées pour des projets d'implantation ou de relogement. Parmi ces nouvelles demandes, 44 % provenaient d'entreprises implantées hors de Cœur de Savoie, signe de l'attractivité du territoire dans un contexte de pénurie foncière, notamment sur les territoires voisins (Grand Chambéry, Grand Lac, Le Grésivaudan...).

Cœur de Savoie dispose encore de 35 hectares de réserve foncière disponible immédiatement dans les zones d'activités, et 50 hectares à l'horizon 10 ans. Cependant, les possibilités d'extension sont limitées à terme. Aussi le Pôle a initié un travail de fond pour **faire évoluer en 2025 les modalités de commercialisation par la mise en place de baux à construction**, comme cela se pratique dans les collectivités voisines. Par ailleurs, afin de trouver durablement des solutions aux besoins des entreprises, tous les projets immobiliers sont accompagnés dans un souci de sobriété foncière : ajustement des parcelles vendues aux surfaces, sélection des projets sur la densité des constructions, invitation à la mutualisation dans des villages artisanaux.

Le soutien à la création et à la reprise d'entreprises, par l'accueil de porteurs de projet, permet d'orienter les futurs dirigeants et si besoin de les rediriger vers des partenaires spécialisés. Par ailleurs, l'offre de locaux d'activité dans les pépinières d'entreprises (bureaux ou ateliers) des différents secteurs géographiques de Cœur de Savoie (à Alpespace, à Saint-Pierre-d'Albigny et au Parc du Héron), continue d'être un facteur de développement de nouvelles entreprises et d'emplois pour le territoire.

Les pépinières d'entreprises ont continué de jouer un rôle clé dans l'accompagnement des jeunes entreprises. Avec un taux d'occupation moyen de 79 %, elles ont hébergé 30 structures. 2024 a été l'opportunité d'adapter les conventions d'occupation des locaux de la collectivité pour mieux répondre aux besoins des entrepreneurs, preuve d'une flexibilité au service du dynamisme local. Ainsi, dans un cadre limité, les entreprises de plus de 5 ans peuvent dorénavant formuler des demandes de bureaux et/ou ateliers dans les pépinières de Saint-Pierre-d'Albigny et du Héron.

Par ailleurs, **l'appui à la création passe également par la participation aux plateformes locales** « Réseau Initiative Savoie », « Réseau Entreprendre Savoie » ou « France Active Savoie Mont Blanc ». Ces plateformes allouent des prêts d'honneur à taux zéro ou des garanties qui viennent compléter les prêts bancaires à la création ou reprise d'activité. Ceci joue un effet de levier important sur le montage financier des projets.

La relation avec France Travail à Montmélian s'est poursuivie avec notamment une participation lors du Forum entrepreneurial en septembre, à La Ravoire. Le Pôle développement économique a ainsi pu présenter le dispositif des pépinières d'entreprises et de mise en réseau à une quarantaine de demandeurs d'emploi.

Sur le volet plus spécifique du commerce, une interlocutrice dédiée, rattachée à l'équipe du Pôle développement économique, a pris ses fonctions en début d'année, après quelques mois de vacance de poste. Au quotidien, ses missions s'effectuent sur le terrain, via des permanences régulières dans les communes intégrées au programme « Petites Villes de Demain » : Montmélian, Saint-Pierre-d'Albigny et Valgelon-La Rochette, mais également des contributions, autant que de besoin, sur l'ensemble du périmètre de la collectivité.

Le fil rouge des interventions : **dynamiser l'offre commerciale et artisanale des centres bourgs des communes de Cœur de Savoie**. Cela passe par un accompagnement des commerçants lors de leur installation, leur développement, mais également par la mobilisation d'aides financières, la contribution aux événements locaux, le soutien aux collectivités sur les projets d'envergure ayant un impact sur le commerce local et la mise en place de partenariats qui servent cet objectif d'attractivité.

Focus sur l'aide régionale Commerce et Artisanat : l'investissement de mon point de vente cofinancé par Cœur de Savoie et la Région Auvergne Rhône-Alpes

Cette subvention apporte un coup de pouce aux investissements de toutes natures réalisés par les commerces avec vitrines, que ces derniers soient en phase de lancement d'activité ou de développement. En 2024, 4 dossiers ont été déposés pour un investissement total de 78 000 € et 4 aujourd'hui acceptés (23 000 € de soutien financier, dont 7 800 € par la Communauté de communes).

La Communauté de communes a engagé les **études de maîtrise d'œuvre permettant d'aménager la voie Darwin sur le Parc d'activités Alpespace**, en vue des implantations prévues en 2025. Il s'agira de la dernière voie de l'extension d'Alpespace.

L'aménagement de la voie Germain Sommeiller sur le Parc d'activités La Gare à Saint-Pierre-d'Abigny a été finalisée.

En 2024, les **travaux de modernisation sur plusieurs zones d'activités communales**, transférées en 2017 à la Communauté de communes, ont été finalisés dans plusieurs secteurs de Cœur de Savoie. L'objectif est de proposer sur l'ensemble du territoire des aménagements plus homogènes et qualitatifs. Cela permet également de conforter l'attractivité de ces zones pour les entreprises, leurs salariés et leurs clients. L'amélioration des déplacements en mode doux (piétons et cycles) et la sécurité routière ont été retenus comme des axes prioritaires. Débutés fin 2023, des travaux ont été réalisés sur les zones d'activités économiques de Carouge à Saint-Pierre-d'Albigny, des Iles à Arbin, de l'Île Besson à Porte-de-Savoie et sur le parc du Héron situé sur les communes de Valgelon-La Rochette, La-Croix-de-la-Rochette et Rotherens. Les changements sont notables et améliorent l'environnement des entreprises, des salariés, ainsi que la qualité paysagère et urbanistique de ces espaces : trottoirs, signalétique, passages piétons, plantations, cheminements vélo, carrefours sécurisés... De nouvelles phases de travaux sont à l'étude afin de poursuivre ce travail de revalorisation des zones d'activités de Cœur de Savoie.

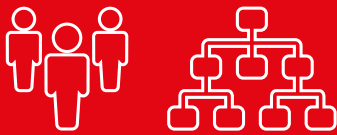
Le projet d'extension de Plan Cumin se poursuit sur la commune de Porte-de-Savoie. Au printemps 2024, les mesures agri-environnementales ont été définies, ainsi que la mise à jour des différents dossiers de demande de déclaration d'utilité publique, d'enquête parcellaire conjointe comme d'autorisation environnementale. Toutefois, le report de l'approbation de la modification du PLU de la commune amène la procédure d'extension de la zone d'activités à être différée d'autant. Cela n'empêche pas de poursuivre les acquisitions foncières avec les propriétaires qui atteignent, à la fin de l'année 2024, 72% des surfaces de l'extension.



Aménagements sur la zone d'activités de Carouge



**UN TERRITOIRE
QUI MOBILISE SES
RESSOURCES**



Ressources
humaines



Finances



Commande
publique



Communication



Bâtiments



Politiques
contractuelles

Le service ressources humaines est commun à la Communauté de communes et au CIAS Cœur de Savoie.

Mise en place du nouveau régime indemnitaire

Le Conseil communautaire Cœur de Savoie a validé, en septembre 2024, le nouveau régime indemnitaire, permettant non seulement de valoriser et fidéliser les agents de la collectivité mais également de susciter l'attractivité des postes à pourvoir.

Les montants ont été réajustés selon quatre axes :

- Le montant maximum du complément indemnitaire annuel (CIA), passe d'un forfait de 120€ à une prime annuelle variable pouvant aller jusqu'à 400€ en fonction du respect de certains critères d'attribution ;
- Mise en œuvre du « bonus attractivité » de la CAF pour revaloriser les métiers des établissements d'accueil du jeune enfant (EAJE) : revalorisation de 100 € nets mensuels (plancher fixé par la CAF pour un agent à temps plein) des agents titulaires et contractuels travaillant en crèche ;
- Valoriser les salariés fidèles et compenser la perte de pouvoir d'achat : revaloriser forfaitairement de 50 € mensuels l'indemnité de fonctions, de sujétions et d'expertise (IFSE) des salariés, au bout de 3 ans de service dans la collectivité, puis tous les 3 ans ;
- Réajuster certaines sujétions : mieux valoriser la complexité technique des missions de certains postes et compenser l'impossibilité de télétravailler ou d'avoir des RTT pour les agents non éligibles (hors crèches), ou encore prendre en compte le nombre d'agents encadrés pour les managers.

Arrivée d'une nouvelle responsable de service

Dans le cadre d'une réorganisation du service des ressources humaines, la collectivité a accueilli le 19 septembre 2024, une nouvelle responsable des ressources humaines.

Le service RH, s'est restructuré de la manière suivante :

- 1 gestionnaire en charge de la formation, du recrutement et des instances paritaires
- 1 assistant RH
- 1 assistante de prévention
- 3 gestionnaires carrières et rémunérations

En chiffres

Communauté de communes :

- 218 agents permanents au 31/12/2024,
- 183 ETP
- 104 contrats saisonniers
- 25 jeunes en chantiers été 2024
- 6 alternants
- 14 titularisations

CIAS :

- 43 agents permanents au 31/12/2024,
- 32 ETP
- 3 titularisations
- 1 départ à la retraite

Coeur de Savoie lauréate du Challenge mobilité

Comme chaque année, les agents de Cœur de Savoie ont participé en 2024 au Challenge mobilité organisé par la Région Auvergne-Rhône Alpes. La Communauté de communes a remporté le premier prix de la catégorie « Petites villes et territoire rural de plus de 50 salariés » pour la deuxième année !



Comptes administratifs

Les comptes administratifs 2024 ont été adoptés le 27 mars 2025

Budget principal	2024			2023	2024		
	Mandats émis	Titres émis	Résultats de l'exercice	Résultats N-1	Excédent capitalisé reversé au 1068	Résultat reporté	Résultats de clôture
Fonctionnement	27 092 541.70	28 738 538.18	1 645 996.48	3 867 461.61	803 793.36	3 063 668.25	4 709 664.73
Investissement	8 582 272.82	8 974 991.71	392 718.89	- 354 013.04			38 705.85
Restes à réaliser	Dépenses 1 410 734.38	Recettes 950 345.65					- 460 388.73

Affectation au Budget 2025 :

Excédent de fonctionnement R 002	4 287 981.73 €
Déficit d'investissement D 001	38 705.85 €
Excédent fonctionnement capitalisé R 1068	421 683.00 €

Budget ZAC	2024			2023	2024		
	Mandats émis	Titres émis	Résultats de l'exercice	Résultats N-1	Excédent capitalisé reversé au 1068	Résultat reporté	Résultats de clôture
Fonctionnement	8 436 743.07	10 134 215.11	1 697 472.04	386 617.24		386 617.24	2 084 089.28
Investissement	9 453 366.42	8 191 799.83	-1 291 566.59	-77 032.34			-1 368 598.93

Affectation au Budget 2025 :

Excédent de fonctionnement R 002	2 084 089.28 €
Déficit d'investissement D 001	- 1 368 598.93 €

Comptes administratifs

Les comptes administratifs 2024 ont été adoptés le 27 mars 2025

Budget assainissement	2024			2023	2024		
	Mandats émis	Titres émis	Résultats de l'exercice	Résultats N-1	Excédent capitalisé reversé au 1068	Résultat reporté	Résultats de clôture
Fonctionnement	3 961 507.72	3 677 703.18	- 283 804.54	2 584 721.99		2 584 721.99	2 300 917.45
Investissement	8 252 265.25	7 515 449.09	- 736 816.16	1 006 833.93			270 017.77
Restes à réaliser	Dépenses 1 523 943.42	Recettes 351 248.07					- 1 172 695.35

Affectation au Budget 2025 :

Excédent de fonctionnement R 002	1 398 239.45 €
Excédent d'investissement R 001	270 017.77 €
Excédent fonctionnement capitalisés R 1068	902 678.00 €

Budget déchets ménagers	2024			2023	2024		
	Mandats émis	Titres émis	Résultats de l'exercice	Résultats N-1	Excédent capitalisé reversé au 1068	Résultat reporté	Résultats de clôture
Fonctionnement	5 476 576.28	5 408 311.84	- 68 264.44	422 029.58		422 029.58	353 765.14
Investissement	271 344.11	154 841.69	- 116 502.42	158 823.24			42 320.82
Restes à réaliser	Dépenses 22 958.68	Recettes 0.00					- 22 958.68

Affectation au Budget 2025 :

Excédent de fonctionnement R 002	353 765.14 €
Excédent d'investissement R 001	42 320.82 €

Comptes administratifs

Les comptes administratifs 2024 ont été adoptés le 27 mars 2025

Budget eau potable	2024			2023	2024		
	Mandats émis	Titres émis	Résultats de l'exercice	Résultats N-1	Excédent capitalisé reversé au 1068	Résultat reporté	Résultats de clôture
Fonctionnement	639 800.25	691 066.92	51 266.67	106 038.81		106 038.81	157 305.48
Investissement	278 518.88	276 225.00	- 2 293.88	214 270.27			211 976.39
Restes à réaliser	Dépenses 41 578.95	Recettes 9 000.00					- 32 578.95

Affectation au Budget Principal 2025 :

Excédent de fonctionnement R 002	157 305.48 €
Excédent d'investissement R 001	211 976.39 €

Budget transport et mobilité	2024			2023	2024		
	Mandats émis	Titres émis	Résultats de l'exercice	Résultats N-1	Excédent capitalisé reversé au 1068	Résultat reporté	Résultats de clôture
Fonctionnement	3 612 612.62	3 685 230.48	72 617.86	38 151.32		38 151.32	110 769.18
Investissement	8 079.39	17 283.70	9 204.31	39 150.63			48 354.94
Restes à réaliser	Dépenses 40 954.60	Recettes 30 264.48					- 10 690.12

Affectation au Budget 2025 :

Excédent de fonctionnement R 002	110 769.18 €
Excédent d'investissement R 001	48 354.94 €

Comptes administratifs

Les comptes administratifs 2024 ont été adoptés le 27 mars 2025

Budget photovoltaïque	2024			2023	2024		
	Mandats émis	Titres émis	Résultats de l'exercice	Résultats N-1	Excédent capitalisé reversé au 1068	Résultat reporté	Résultats de clôture
Fonctionnement	83 903.35	101 568.10	17 664.75	79 088.50		79 088.50	96 753.25
Investissement	134 683.11	54 916.54	- 79 766.57	8 506.24			- 71 260.33
Restes à réaliser	Dépenses 5 760.00	Recettes 85 000.00					79 240.00

Affectation au Budget Principal 2025 :

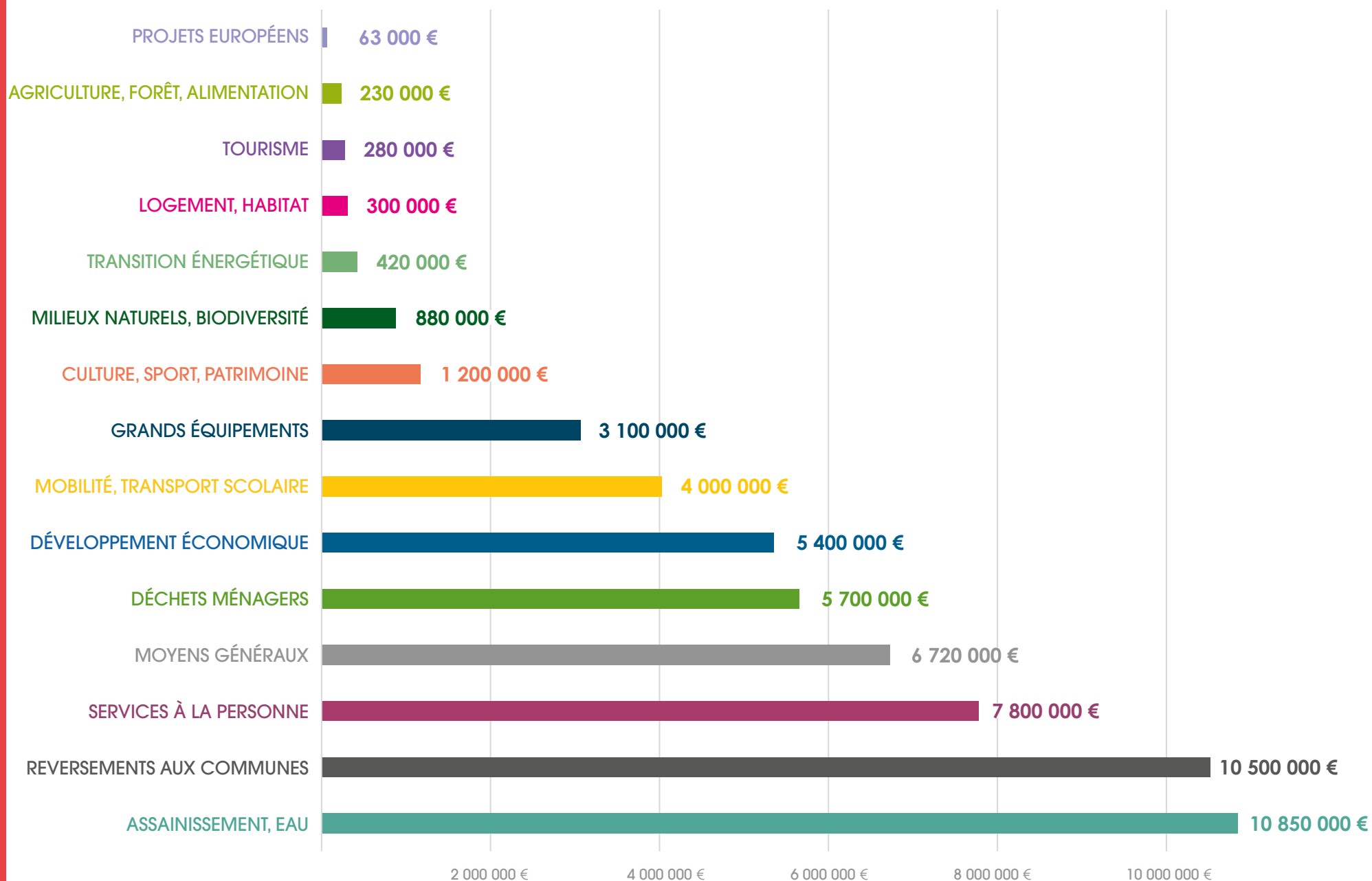
Excédent de fonctionnement R 002	96 753.25 €
Excédent d'investissement R 001	- 71 260.33 €

Budget GEMAPI	2024			2023	2024		
	Mandats émis	Titres émis	Résultats de l'exercice	Résultats N-1	Excédent capitalisé reversé au 1068	Résultat reporté	Résultats de clôture
Fonctionnement	755 241.44	530 743.00	- 224 498.44	295 682.64		295 682.64	71 184.20

Affectation au Budget 2025 :

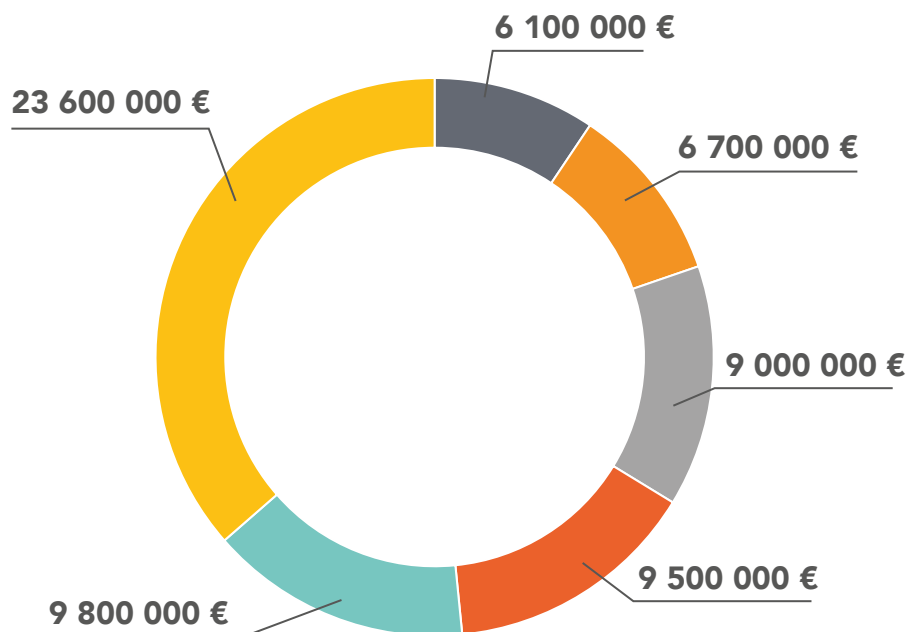
Excédent de fonctionnement R 002	71 184.20 €
----------------------------------	-------------

Répartition des dépenses par thématique (tous budgets confondus)



Principales ressources

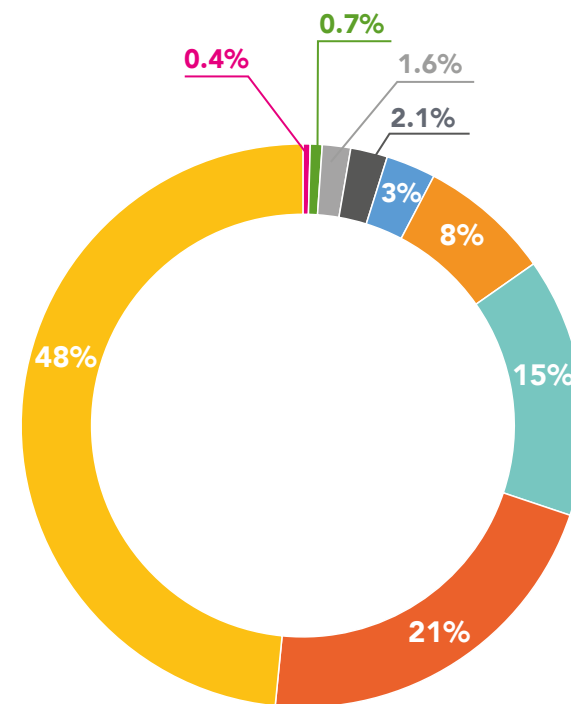
(tous budgets confondus)



- Recettes fiscales
- Épargne
- Produits des services
- Subventions
- Dotations de l'État
- Recours à l'emprunt

Recettes fiscales

(tous budgets confondus)



- Impôts économiques (dont fraction TVA de compensation de la CVAE)
- Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères
- Compensation suppression de la taxe d'habitation
- Foncier bâti et non-bâti
- Versement mobilité
- Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI)
- Taxe d'habitation résidences secondaires
- Autres impôts locaux ou assimilés
- Taxe de séjour

Fiscalité

Le vote des taux de fiscalité 2024 a eu lieu le 28 mars 2024

Taux de cotisation foncière des entreprises (CFE) : Taux moyen de 26,29 %

Taux des taxes ménage

- Taxe sur le foncier bâti : 3,26 % (identique à 2023)
- Taxe sur le foncier non bâti : 15,41 % (identique à 2023)
- Taxe d'habitation sur les résidences secondaires : 8,83 % (identique à 2023)

Taxe GEMAPI (produit) : 500 000 €

Instauration du versement mobilité

Afin d'améliorer durablement l'offre de mobilité sur le territoire, le conseil communautaire a approuvé, à une très large majorité, l'instauration du versement mobilité. Il s'agit d'une taxe dédiée aux politiques de mobilité, payée par les employeurs publics ou privés qui emploient plus de 10 salariés. Taux adopté en 2024 : 0.6 % de la masse salariale.

Le vote des taux de TEOM 2024 a eu lieu le 11 avril 2024

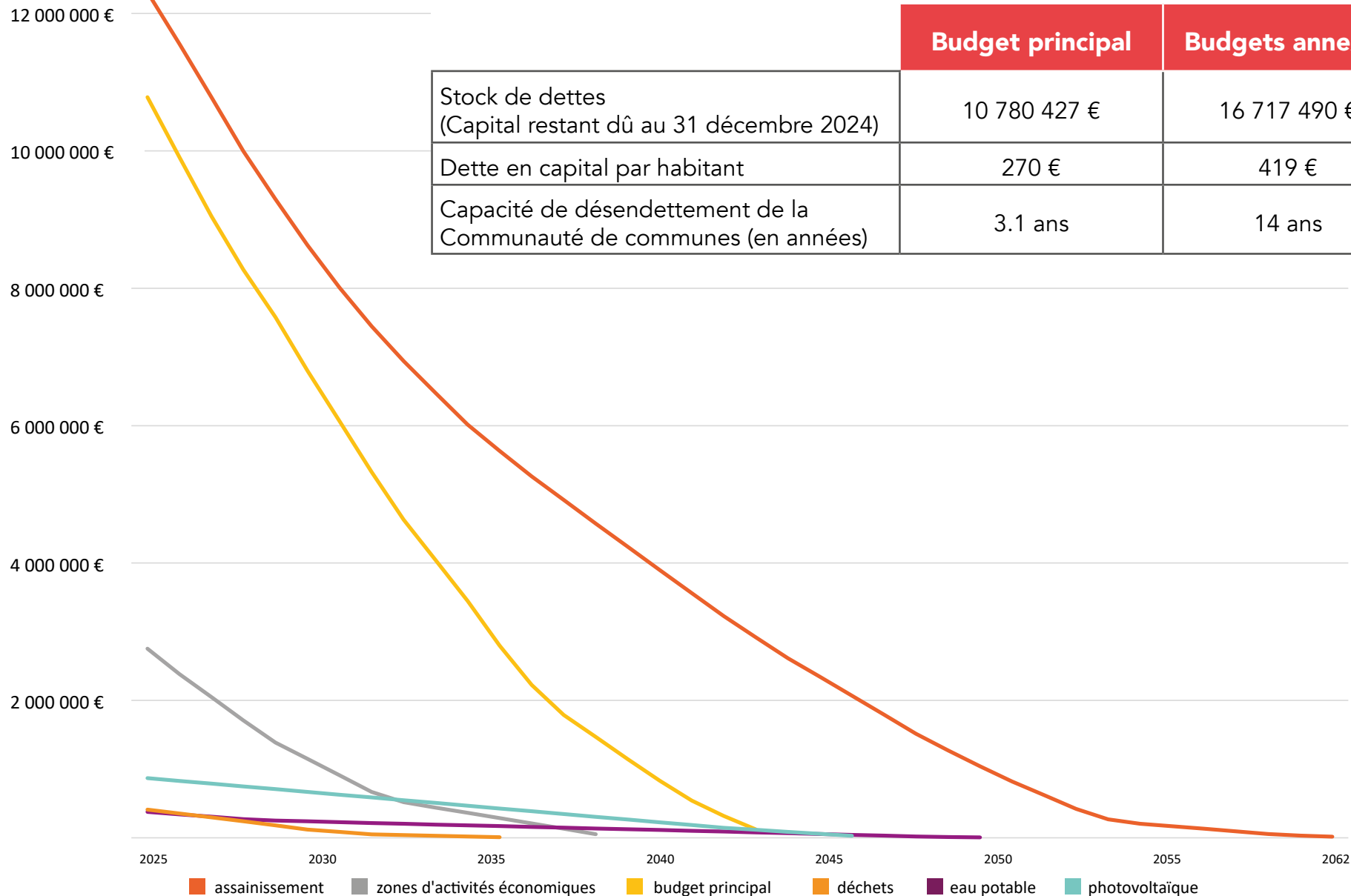
Taux de TEOM (Taxe d'enlèvement des ordures ménagères)

Depuis 2014, année de la fusion, plusieurs taux sont applicables selon les différents modes de gestion du service de collecte des Ordures Ménagères en vigueur sur le territoire :

- **Pour les 27 communes des secteurs de l'ex-Communauté de communes du Pays de Montmélian et de l'ex-Communauté de communes La Rochette-Val Gelon**, ces taux sont déterminés en fonction du besoin de financement du SIBRECSA. Pour permettre de résorber le déficit de la section de fonctionnement de l'établissement et lui permettre d'honorer l'ensemble des prestations de services nécessaires à la gestion des déchets, il a été nécessaire d'augmenter le taux de TEOM sur le secteur du syndicat. L'ensemble du périmètre est passé à une collecte unique. Aussi, pour 2024, le taux suivant a été adopté : 11%
- **Pour les 14 communes des secteurs de Chamoux-sur-Gelon et Saint-Pierre-d'Albigny**, ces taux sont définis par le conseil communautaire :
 - Zone 1 : 11 % (identique à 2023)
 - Zone 2 : 8 % (identique à 2023)

Etat de la dette

CAPITAL RESTANT DÛ AU 31 DÉCEMBRE 2024 :
27 497 917 € (tous budgets confondus)



	Budget principal	Budgets annexes
Stock de dettes (Capital restant dû au 31 décembre 2024)	10 780 427 €	16 717 490 €
Dette en capital par habitant	270 €	419 €
Capacité de désendettement de la Communauté de communes (en années)	3.1 ans	14 ans

Le service de la Commande publique a pour mission d'assurer la passation des marchés de Cœur de Savoie. Il en assure la préparation et le suivi administratif, veille à la qualité des pratiques d'achats, à la bonne utilisation des deniers publics et au respect des grands principes de la commande publique : liberté d'accès à la commande publique, égalité de traitement des candidats, transparence des procédures.

Renouvellement de marchés qui arrivaient à terme au cours de l'année 2024 :

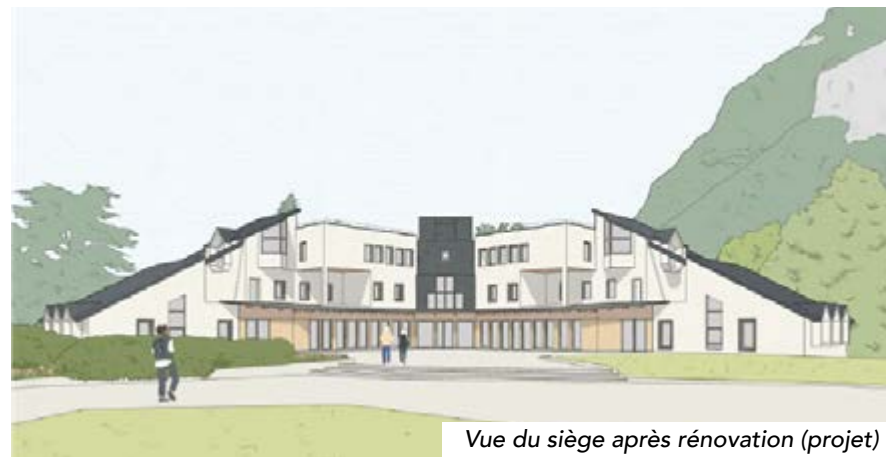
- Fourniture d'électricité (groupement de commandes mené par le SDES)
- Exploitation des services de transport scolaire desservant les écoles primaires, collèges et lycées (10 lignes)
- Accord-cadre de travaux de VRD dans les domaines de l'assainissement, de l'eau potable, des zones d'activités et de la mobilité
- Prestation de service d'assainissement collectif (sur la partie du territoire non couverte par des DSP)
- Prestation de service d'assurance (dommages aux biens, responsabilité civile, flotte automobile, risques statutaires)
- Exploitation des déchèteries de Saint-Pierre-d'Albigny et Chamoux-sur-Gelon (haut et bas de quai)
- Collecte des points d'apport volontaire des secteurs de Saint-Pierre-d'Albigny et Chamoux-sur-Gelon
- Collecte des déchets dangereux spéciaux dans les déchèteries de Saint-Pierre-d'Albigny et Chamoux-sur-Gelon (nouveau : collecte de l'amiante)
- Fournitures administratives (fournitures de bureau, papier, enveloppes (lot réservé à une entreprise adaptée))
- Assistance administrative et technique pour la mise en œuvre du nouveau Plan – Alcotra PITER+ GRAIES ClimaLab 2024-2028

Passation de plusieurs marchés visant l'amélioration énergétique des bâtiments (pour plus de confort pour les occupants et une réduction des factures d'énergie) :

- Travaux de rénovation du siège administratif de la Communauté de communes (voir photo)
- Ajout de panneaux photovoltaïques sur la gendarmerie de Montmélian
- Construction d'une centrale photovoltaïque à la station d'épuration du Domaine de Porte-de-Savoie
- Pose de stores enrouleurs, volets roulants et stores bannes électriques extérieurs dans les structures multi-accueil de Châteauneuf, Saint-Jean-de-la-Porte et Myans

2024 en chiffres

- 21 marchés publiés au cours de l'année 2024 dont 1 pour le CIAS Cœur de Savoie
- 9 marchés subséquents passés par le biais de l'accord-cadre de travaux de VRD
- 18 procédures dont le montant est inférieur à 40 000 € HT dont 1 pour le CIAS Cœur de Savoie
- 2 groupements de commandes



Vue du siège après rénovation (projet)

Plusieurs marchés passés les années précédentes ont été réceptionnés en 2024 :

- Extension et rénovation énergétique de la recyclerie à Saint Pierre d'Albigny
- Raccordement des eaux usées du Parc d'activités Alpespace à la STEP du Domaine
- Réhabilitation du réseau d'assainissement sur la RD1006 à Montmélian
- Mise en séparatif de l'assainissement sur les avenues de la Gontrie et Civeyrac à Montmélian
- Mise en séparatif du réseau d'eaux usées sur le chemin de Pierre Outend à Coise-Saint-Jean-Pied-Gauthier
- Réhabilitation des voiries sur la zone d'activités de Carouge à Saint Pierre d'Albigny
- Aménagement d'un cheminement piéton et d'un arrêt de bus sur la zone d'activités d'Arbin
- Travaux de terrassement pour éliminer des renouées asiatiques en zones d'activités (ZAC La Gare et Syndicat mixte Alp'Arc en groupement de commandes)
- Aménagement d'une piste cyclable à La Chavanne

*Piste cyclable à La Chavanne***Baisse du nombre de marchés de travaux par rapport aux années précédentes :**

Un seul marché de travaux important passé en 2024 (les travaux seront réalisés en 2025) : la rénovation du siège administratif.

Mais tout de même 9 marchés subséquents passés par le biais de l'accord-cadre « Travaux de VRD » : viabilisation de parcelles sur les zones d'activités, création ou dévoiement de réseaux d'eaux usées, renforcement du réseau d'eau potable...

Cela s'explique par le fait que des projets de grande envergure ont été engagés les années précédentes, qui sont en cours de réalisation : extension de la station d'épuration du Domaine à Porte de Savoie, construction du Technicentre à Montmélian

Lancement de l'application Panneau Pocket

La Communauté de communes a souscrit un abonnement à l'application Panneau Pocket afin d'enrichir le panel d'outils d'information dont elle dispose et de proposer aux habitants de l'information en temps réel en cas d'urgence notamment (inondations, transports scolaires...).

Il s'agit d'un abonnement conjoint pour la Communauté de communes et les 41 communes du territoire, pour celles qui le souhaitent, qui permet à la Communauté de communes de pousser des informations sur les Panneau Pocket des communes.

35 communes du territoire ont souscrit un abonnement à l'application dans ce cadre !

Recrutement d'une chargée de communication

Pour faire face à une charge de travail de plus en plus conséquente, le service communication a été renforcé en juin 2024 avec l'embauche d'une chargée de communication à temps plein.

Les missions du service ont été réorganisées entre les deux agents du service afin de gagner en efficacité.

2024 en chiffres

En moyenne **145 visiteurs par jour sur le site Internet**

2 511 abonnés à la page Facebook

46 800 couverture Facebook (vues des posts Facebook)

2 numéros du magazine intercommunal

Organisation de la première soirée festive à destination des agents

Le service communication a organisé la première soirée festive destinée aux agents de la collectivité et du CIAS. Elle s'est tenue à la salle des fêtes de Coise le 20 octobre.

Cette première édition a rencontré un franc succès avec environ une centaine de participants.

Au programme de cette soirée, des jeux en équipe et un repas servi à table pour favoriser la convivialité et les échanges entre les participants.



L'année 2024 a été placée sous le signe de la consolidation et de la réorganisation des services, dans le but d'optimiser la gestion des équipes en charge de l'entretien et de la maintenance du patrimoine bâti, des espaces publics, ainsi que des infrastructures liées à l'informatique, la téléphonie, la fibre optique et la vidéoprotection. Parallèlement, des discussions ont été engagées en vue de renforcer l'organisation au niveau de l'activité voiries et réseaux divers (VRD) et de l'entretien ménager des équipements.

Parc automobile

En 2023, la collectivité avait modernisé et renforcé son parc automobile. Seule l'acquisition d'un véhicule sans permis électrique de type AMI, destiné au CIAS, a été réalisée en 2024, pour un montant de 8 890 € TTC.

À ce jour, le parc automobile de la Communauté de communes compte 33 véhicules. Les frais annuels liés à l'entretien, aux révisions et aux pneumatiques s'élèvent à environ 19 000 € TTC.

Le service ingénierie technique a par ailleurs enrichi son outil de gestion AS-TECH par l'intégration du module « Parc Auto ». Ce dernier permet une gestion optimisée du parc de matériel roulant. Véritable outil d'aide à la décision, il contribue à améliorer les processus de fonctionnement, à maîtriser les dépenses et à planifier efficacement l'entretien et le renouvellement des véhicules.

Zones d'activités et bâtiments à vocation économique

Travaux de viabilisation des parcelles sur la ZAC de la Gare de Saint-Pierre d'Albigny – Parcelles SEREM

La Communauté de Communes de Cœur de Savoie a poursuivi l'aménagement de la ZAC de la Gare à Saint-Pierre-d'Albigny, prolongeant l'aménagement existant le long de l'allée Germain Sommeiller jusqu'à la Route du Four à Chaux.

Le projet avait pour objectif de créer des accès véhicules légers (VL) et poids lourds (PL) desservant la parcelle appartenant à SEREM ainsi que deux parcelles attenantes. Le profil de voirie existant a été conservé, permettant la réalisation de quatre poches de stationnement longitudinal supplémentaires.

Ces travaux ont été réalisés par l'entreprise SERTPR pour un montant de 101 760 € HT.

Création de cheminements piétonniers - PAE du Héron à Valgelon-La Rochette

Ces travaux ont été attribués à l'entreprise GUINTOLI pour un montant de 108 470 € HT.

Le projet visait à créer un cheminement piéton sécurisé afin d'accompagner les flux générés par la fréquentation du restaurant du parc. À cette occasion, la Communauté de Communes a également procédé à l'aménagement d'un plateau surélevé sur la ligne droite, dans le but de modérer la vitesse des véhicules.



Le cheminement piéton, d'une largeur de 1,5 mètre, est ponctué de plusieurs traversées piétonnes, dont la réalisation a nécessité la reprise des bordures existantes afin d'en assurer l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite (PMR).

Enfin, des bandes de résine ont été appliquées au niveau du carrefour de l'entrée principale afin de renforcer la vigilance des usagers et les inciter à ralentir à l'approche de l'intersection.

Travaux d'entretien et de réhabilitation de la ZAE Carouge à Saint-Pierre d'Albigny

Les travaux confiés à l'entreprise SIORAT ont été réceptionnés en juin 2024, pour un montant total de 335 830,75 € HT. Ce marché représente la première phase d'un projet de réaménagement global de la zone. Il comprend la réfection de la chaussée ainsi que la création d'espaces réservés à la circulation des piétons et des cyclistes.



ZAE Arbin - Création d'un cheminement piéton rue de Pontvis et rue de la Desserte

La Communauté de communes Cœur de Savoie a réalisé des cheminements piétons et un arrêt bus. Sur la rue de Pontvis, il s'agit d'un cheminement en lieu et place de l'accotement avec la gestion des eaux pluviales. Sur la rue Desserte un aménagement de trottoir a été réalisé en décalant les places de stationnements. Les travaux, réalisés par l'entreprise GUINTOLI, pour un montant de 80 150 € HT, ont été réceptionnés en juillet 2024.



Structures petite enfance

Des stores enrouleurs, des volets roulants et des stores extérieurs bannes, le tout électrique, ont été posés sur 3 sites distincts la Cabane des Croés à Châteauneuf, la Glycine à Myans et l'Hermine à Saint-Jean-de-la-Porte. Les travaux ont été confiés à l'entreprise OFB. Le coût total des travaux s'est élevé à 67 560 € HT.

Rénovation et extension de la Recyclerie

La Communauté de communes a entrepris des travaux de rénovation énergétique significatifs sur un bâtiment situé dans la zone d'activités de Carouge à Saint-Pierre-d'Albigny ainsi qu'une extension de 380 m² pour accueillir le nouveau magasin de la recyclerie. Ce bâtiment, actuellement loué à l'association Fibr'Ethik, a bénéficié d'une série d'améliorations suite à une demande de l'association.

Le budget global de cette opération est de 1 242 460 € HT. Les travaux ont été réceptionnés en juin 2024. La rénovation réalisée vise à améliorer la performance énergétique du bâtiment et à soutenir les activités de Fibr'Ethik, tout en s'inscrivant dans une démarche de développement durable.



Rénovation du bâtiment du siège administratif

Le cabinet ANKHA a été retenu pour une rémunération forfaitaire de 103 500 € HT. Les études ont été terminées en 2024 ainsi que le dossier de consultation des entreprises. Ce chantier permettra de remédier aux problèmes d'inconfort thermique (changement des menuiseries, amélioration du système de chauffage,...), de réaménager l'espace d'accueil général et des transports scolaires, afin d'améliorer sa fonctionnalité.

Il permettra également d'installer des panneaux photovoltaïques sur les toitures terrasses pour la consommation propre du bâtiment et de modifier les installations techniques du bâtiment pour tenir compte des évolutions et pour le mettre aux normes (ventilation des salles du R-1, déclaration ERP ...). La préparation de chantier a démarré début décembre 2024 avec une réception des travaux envisagée pour septembre 2025.

Montant total des travaux : 1 135 670 € HT



Construction d'un Technicentre

Suite à la fusion des intercommunalités en 2014 et aux divers transferts de compétences au fil des années, il a été décidé de construire un bâtiment pour réunir les services du Pôle Ingénierie technique / environnement de Cœur de Savoie (assainissement, eau, déchets, bâtiments, voirie communautaires, espaces verts).

Le permis de construire a été accordé en octobre 2023. Le montant des travaux s'élève à 3 332 700 € HT. Les travaux ont démarré au mois de janvier, la réception des travaux est programmée pour fin mai 2025.



Travaux réalisés par le service ingénierie technique équipes bâtiments et espaces verts

Le logiciel des services techniques AS-TECH a été enrichi par le déploiement de la gamme NOMADE. Cette évolution permet désormais à l'ensemble de nos agents d'utiliser leur téléphone portable pour formuler des demandes, gérer les interventions, relever les compteurs, effectuer les contrôles réglementaires ou encore assurer le suivi du carnet de santé des bâtiments. Cette dématérialisation a permis d'améliorer la réactivité des équipes et d'optimiser le suivi des demandes internes émanant des différents services.

Parmi les interventions réalisées en régie, on peut notamment citer :

- Equipe bâtiment : aménagement de Kitchenettes sur plusieurs sites (siège, pyramide, espace jeunes La Rochette)
- Equipe espaces verts : pose d'une clôture rigide et d'un portillon au gymnase de Montmélian

Activité du service en 2024

Enrichissement de l'inventaire informatique

- 162 ordinateurs inventoriés
- 234 écrans inventoriés
- 88 smartphones inventoriés

Résolution des tickets d'interventions informatique

- 670 tickets clos

Remplacement de 32 ordinateurs dans les différents services du siège et des services extérieurs :

- 20 ordinateurs portables
- 2 ordinateurs portables reconditionnés
- 10 ordinateurs fixes reconditionnés

Remplacement des switches de cœur de réseau avant le changement des 2 serveurs en mai 2024.

Changement du serveur principal et secondaire pendant le week-end du lundi de pentecôte afin de limiter l'impact sur les services :

- Montant : 29 760€ TTC
- Reprise des anciens serveurs : 1 080 €
- Garantie 5 an J+1

Installation d'un nouveau serveur pour France services Coeur de Savoie à Valgelon - La Rochette et changement des ordinateurs de consultation par des ordinateurs reconditionnés en interne afin de minimiser les coûts.

Passage ou changement d'opérateur pour des connexions fibre optique dans différents services extérieurs (Ardea Alba, Le Héron, l'Atelier des quais, accueils de loisirs et RPE Montmélian) afin de minimiser les coûts de fonctionnement.

Achat d'un système de sonorisation professionnel pour les conseils communautaires et les grands événements.

L'année 2024 a permis de marquer l'engagement de la Communauté de communes de Cœur de Savoie dans la nouvelle programmation ALCOTRA (Alpes Latines Coopération Transfrontalière)

Ce programme permet de financer des actions transfrontalières entre la France et l'Italie et se déroule de 2021 à 2027.

En 2024, Cœur de Savoie a pu travailler avec les partenaires de la programmation précédente (2014-2020) pour identifier les sujets d'intérêt pour leurs territoires, et partagés à l'échelle transfrontalière.

Cœur de Savoie s'est engagée avec 10 autres partenaires au sein d'un PITER (Plan intégré territorial = groupe de partenaires), et sera active sur trois projets en particulier, qui ont été déposés entre avril et décembre 2024 :

- DECID : pour accompagner les collectivités dans leur transition face au changement climatique, sur ce projet Cœur de Savoie est chef de file, c'est-à-dire qu'elle anime toute la démarche.
- E-CHANGE : pour accompagner les entreprises dans leur transition face au changement climatique, sur ce projet Cœur de Savoie est partenaire.
- Plan de Coordination et de Communication : la communication des actions du projet ; sur ce projet Cœur de Savoie est partenaire.



Rencontre des partenaires du « PITER + GRAIES ClimaLab »
le 11 avril 2024



Ce projet a été financé par le programme de recherche et d'innovation Horizon 2020 de l'Union européenne, sous la convention de subvention n° 101032239.



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



PRÉFET
DE LA SAVOIE

Liberté
Égalité
Fraternité



PRÉFÈTE
DE LA RÉGION
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES

Liberté
Égalité
Fraternité



Agir • Mobiliser • Accélérer

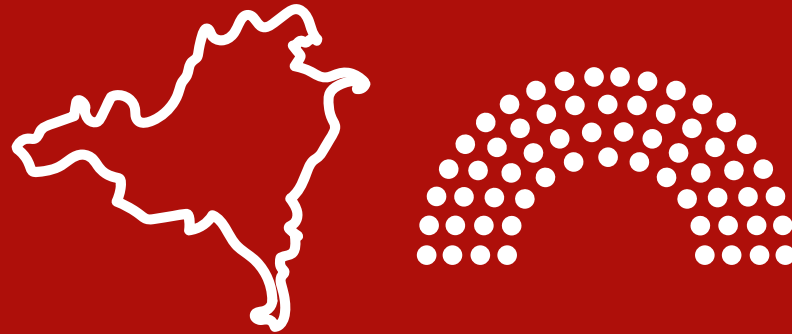


La Région
Auvergne-Rhône-Alpes



LE DÉPARTEMENT





LE TERRITOIRE ET SON ORGANISATION POLITIQUE



Le territoire



Gouvernance



Quelques chiffres

41 communes

38 335 habitants*

superficie de **331 km²**

densité de **115 habitants par km²**

261 agents permanents
(Communauté de communes et
CIAS) au 31 décembre 2024

* population légale INSEE au 1er janvier 2024

Membres du Bureau



Présidente

Béatrice SАНТАIS

Maire de Montmélian



JEAN-FRANÇOIS DUC

1er Vice-Président délégué à l'agriculture, à la forêt, au tourisme et aux politiques contractuelles

Maire de La Trinité



RÉMY SAINT-GERMAIN

3ème Vice-Président délégué à la transition écologique, à l'habitat et aux gens du voyage

Adjoint au Maire de Saint-Pierre-d'Albigny



MARC GIRARD

5ème Vice-Président délégué à l'eau, à l'assainissement et aux déchets

Maire de Hauteville



FRANCK VILLAND

7ème Vice-Président délégué aux transports scolaires, aux déplacements et à la mobilité

Maire de Porte-de-Savoie



ERIC SANDRAZ

9ème Vice-Président délégué à la compétence GEMAPI, aux cours d'eau et à la biodiversité

Maire de Villard-d'Héry



FABIENNE PICHON-DEGUILHEM

2ème Vice-Présidente déléguée à l'administration générale, à la cohésion sociale et à la petite enfance

Adjointe au Maire de Betton-Bettonnet



STÉPHANE DUPARC

4ème Vice-Président délégué au développement économique et à l'emploi

Maire de La Chapelle Blanche



ARLETTE BRET

6ème Vice-Présidente déléguée à l'enfance et à la jeunesse

Adjointe au Maire de Coise



EVE BUEVOZ

8ème Vice-Présidente déléguée à la culture, à la communication et aux équipements sportifs communautaires

Maire de Fréterive



JACKY DONJON

10ème Vice-Président délégué aux finances

Adjoint au Maire de Valgelon - La Rochette

2024 en chiffres

10 Vices-présidents

63 délégués
communautaires
titulaires

38 délégués suppléants





















































11 réunions du comité
des maires

9 séances du conseil
communautaire

36 réunions du bureau
exécutif

740 actes administratifs
dont 225 délibérations,
489 décisions valant
délibérations et 26
arrêtés à caractère
réglementaire

Les délégués communautaires

APREMONT	ARBIN	ARVILLARD	BOURGNEUF	CHAMOUSSET	CHAMOUX-SUR-GELO	CHAMPLAURENT	CHÂTEAUNEUF	CHIGNIN	COISE-SAINT-JEAN-PIED-GAUTHIER	CRUET
										
Marc DUPRAZ <i>Maire</i>	Carlo APPRATTI <i>Maire</i>	Georges COMMUNAL <i>Maire</i>	Nicole BOUVIER <i>Maire</i>	Yannick LOGEROT <i>Maire</i>	Cécile DEBRION <i>Adjointe</i>	Eric BARBIER <i>Maire</i>	Christelle HUGONOT <i>Maire</i>	Michel RAVIER <i>Maire</i>	Jean-Luc BENETTI <i>Maire</i>	Jean-Michel BLONDET <i>Maire</i>
DÉTRIER	LA CHAVANNE	LA CROIX-DE-LA-ROCHETTE	LA TABLE	LAISSAUD	LE BOURGET-EN-HUILE	LE PONTET	LE VERNEIL	LES MOLLETES	MONTENDRY	
										
Alain SIBUÉ <i>Maire</i>	Michel DURET <i>Maire</i>	Ludovic LAMBERT <i>Maire</i>	Jean-François CLARAZ <i>Maire</i>	Nathalie POMÉON <i>Maire</i>	Régis BARBAZ <i>Maire</i>	André DAZY <i>Maire</i>	Sébastien MARTINET <i>Maire</i>	Jean-Claude NICOLLE <i>Maire</i>	Jacqueline SCHENKL <i>Maire</i>	
MONTMÉLIAN					MYANS			PLANAISE	PRESLE	ROTHERENS
										
Yves PAVILLET <i>Adjoint</i>	André BUISSON <i>Adjoint</i>	Anne CONAND <i>Adjointe</i>	David FAUCONET <i>Adjoint</i>	Sylvie COMPOIS <i>Conseillère</i>	Jean-Pierre GUILLAUD <i>Maire</i>	Giuseppina PATRAS <i>Conseillère</i>	Lionel MURAZ <i>Maire</i>	Jean-Yves BERGER - SABATTEL <i>Maire</i>	Michel SYMANZICK <i>Maire</i>	
PORTE-DE-SAVOIE					SAINT-JEAN-DE-LA-PORTE	SAINTE-HÉLÈNE-DU-LAC	SAINT-PIERRE-DE-SOUCY	VILLARD-LÉGER	VILLARD-SALLET	VILLAROUX
										
Jean-Jacques BAZIN <i>Adjoint</i>	Caroline LEVANNIER <i>Adjointe</i>	Jacques VELTRI <i>Adjoint</i>	Martine BANNAY-CODET <i>Adjointe</i>	Ghislain GARLATTI <i>Conseiller</i>	Alain COMBAZ <i>Maire</i>	Sylvie SCHNEIDER <i>Maire</i>	Isabelle JARRIAND <i>Maire</i>	Christiane FAVRE <i>Maire</i>	Jean-Claude MESTRALLET <i>Maire</i>	Denise MARTIN <i>Maire</i>
SAINT-PIERRE-D'ALBIGNY					VALGELON - LA ROCHETTE					
										
Michel BOUVIER <i>Maire</i>	Virginie REYNAUD <i>Adjointe</i>	Laëtitia NOEL <i>Adjointe</i>	Lionel GOUVERNEUR <i>Adjoint</i>	Martine POMA <i>Conseillère</i>	David ATES <i>Maire</i>	Nathalie REBATEL <i>Adjointe</i>	Elodie VANACKERE <i>Adjointe</i>	Jacky GACHET <i>Conseiller</i>	Jean-Claude BENGRIBA <i>Conseiller</i>	